

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

**Imprimerie Bechtel SA**  
 Bellevue 4  
 2608 Courtelary  
 032 944 18 18  
 FAC: 032 944 17 56

**Délais de remise des publications**  
 Sport, utile et paroisses: lundi soir  
 Rédac. et annonces: mercredi 9h  
 Officiel: mardi 12h  
 fac@bechtel-imprimerie.ch

**Tarif des annonces**  
 sur demande  
 ou sur [www.bechtel-imprimerie.ch](http://www.bechtel-imprimerie.ch)

**Abonnement annuel: 98 fr.**

Réclame



**CHEZ Camille BRUNCH**  
 10h-14h30 au Bistrot  
 réservation conseillée:  
 bistrot@chezcamillebloch.swiss  
 032 945 14 48  
[www.chezcamillebloch.swiss](http://www.chezcamillebloch.swiss)

TOUS LES 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> week-ends du mois

CHEZ Camille Bloch LA CHOCOLATERIE À CROQUER

PARCOURS DÉCOUVERTE • ATELIERS • SHOP • BISTROT • TERRASSES • PLACES DE JEUX

# Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

## Journal d'annonces et d'informations

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

## CONNAISSANCE DU MONDE TRAMELAN

# Pour sensibiliser le public, ils partent à la dérive sur la glace

Le Groenland, ultimes banquises, un film réalisé par Luc Denoyer

La saison de Connaissance du Monde se poursuit avec un film sur le Groenland. Produit par les «Robinson des glaces» ce film raconte l'aventure de quatre passionnés par les régions polaires. La banquise de l'océan glacial arctique a déjà perdu 75 % de son volume en trente ans. La mer gelée se disloque dans un chaos de glaces, pourtant Luc, Emmanuel, Gauthier et Anne quittent la côte est du Groenland en kayak à la recherche des banquises anciennes dérivant au large, avec l'objectif de se laisser emporter avec elles pendant cinq semaines au gré des vents et des courants; une aventure exceptionnelle et une réflexion sensible et poétique sur l'avenir du monde.

52 minutes pour la télévision française ainsi que de nombreux films de captations multi-caméras. Il est également professeur à l'Institut National de l'Audiovisuel et président de jury pour le diplôme «Monteur un métier». Luc Denoyer est auteur, réalisateur et conférencier. Il découvre l'Arctique en 1985 et participe à la création de l'agence Grand Nord Grand Large dont il sera guide polaire.

Voyageur infatigable, il a rapporté de ses tours du monde nombre de photos et de films qu'il présente lors de conférences et expositions. Son film sur la disparition des banquises a été présenté en avant-première à la COP21.

Mardi 5 février, 20h  
 Le Cinématographe



## LA ROSERAIE TRAMELAN

# L'Atelier du Qu'Art expose

Jeudi 17 janvier dernier, 17 élèves de l'Atelier du Qu'Art, sous l'égide de leur professeur Alain Indermaur, vernissaient l'exposition dédiée à leurs œuvres. Ces artistes, âgés de 10 à 75 ans, présentent leurs tableaux, tous styles et tous niveaux confondus. Ces peintures, de différentes techniques et thématiques reflètent la liberté d'expression des élèves durant les cours.



Alain Indermaur, artiste relativement discret ces derniers temps, a été sous le feu des projecteurs durant plusieurs années. Passé au statut de professionnel, l'ex-décorateur a basé son Atelier du Qu'Art à Cortébert. S'il reçoit aussi plusieurs élèves au sein d'un

espace d'une structure participative à Bienne, c'est toutefois à Villeret qu'il s'est aménagé un lieu de création. Comme il l'admet volontiers, il était temps pour Alain Indermaur de se réappropriier ses pinceaux et

de penser à sa propre passion. A l'exception de sa magnifique affiche du Country Music Festival de l'automne dernier, sa dernière exposition de peinture date de l'été 2016. C'est donc l'une de ses priorités: d'ici la fin de cette

année, Alain Indermaur devrait vernir ses propres créations.

L'exposition de l'Atelier du Qu'Art à la Roseraie, Tramelan, est ouverte au public jusqu'au 30 avril, 7 jours sur 7, de 9h à 19h, entrée libre.

## SOMMAIRE

Ça bouge dans les communes! Les résultats des recensements	<b>3</b>
La gare de Péry présente un danger Le Conseil municipal a écrit aux CFF	<b>5</b>
Quel programme pour Corgémont? Les grandes lignes de la politique locale	<b>6</b>
Nouvel horaire du guichet à Courtelary Pour répondre aux besoins de la population	<b>7</b>
Projet pilote de chauffage à distance Les citoyens seront appelés aux urnes	<b>9</b>
Une cantate en au revoir Philippe Krüttli quitte la direction de l'EVE	<b>10</b>
Des élèves initiés au judo Un projet mis sur pied par «Judo's cool»	<b>10</b>
Le CCL dévoile son programme Avec trois premières suisses!	<b>11</b>
Un dimanche prometteur à La Ferrière Partages et jeux organisés par la paroisse	<b>11</b>
Les mystères de TaxMe révélés Un cours pour remplir sa déclaration d'impôts	<b>13</b>
Rien n'arrête la série de victoires Le HC Reuchenette garde le rythme!	<b>14</b>
Ils ont trébuché face à Sarine Les Tramelots se retrouvent en 2 <sup>e</sup> position	<b>14</b>
Mercredi, les Bats ont besoin de vous! Une rencontre qui s'annonce intéressante	<b>15</b>

Réclame



## Notre clientèle nous tient à cœur

Nos guichets sont ouverts  
 du lundi au vendredi  
 de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Courtelary - Sonceboz-Sombeval -  
 Tramelan - Saint-Imier - La Chaux-de-Fonds

Nos conseillers se réjouissent  
 de votre visite!

 **Clientis**  
 Caisse d'Epargne Courtelary

Gîte social destiné aux personnes marginalisées ou fragilisées, La Résidence Les Sources à Sonceboz souhaite compléter son équipe et recherche pour une entrée en fonction au 12 août 2019:

### Un(e) apprenti(e) gestionnaire en intendance

#### Nous offrons :

Un travail varié dans un cadre de travail moderne.

Vous êtes intéressé(e) ? Envoyez-nous votre dossier complet par mail **uniquement** à [contact@residencelessources.ch](mailto:contact@residencelessources.ch), jusqu'au 17 février 2019.

Vous trouverez davantage d'informations sur notre institution en consultant notre site internet [www.residencelessources.ch](http://www.residencelessources.ch)

## COMMUNE DE TRAMELAN **Mise au concours**

La Commune de Tramelan met au concours une place d'

### Apprenti(e) agent(e) d'exploitation CFC

avec entrée en fonction en août 2019.

La formation se déroule sur les bâtiments communaux (infrastructures et scolaires). Des renseignements peuvent être obtenus auprès de M. Julien Graber, responsable des concierges 032 487 13 21.

Les demandes de stage et les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies des derniers bulletins scolaires, sont à adresser au Conseil municipal, Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, **jusqu'au jeudi 28 février 2019.**

Emplois

**L'imprimerie Bechtel SA** à Courtelary est une entreprise en pleine expansion

Nous recherchons pour une date à convenir un

## Technologue en impression CFC (imprimeur) à 100 %

Autonome et consciencieux, expérience sur machine à feuilles (Speedmaster 4 couleurs et machine offset une couleur).

Si travailler dans un cadre familial, avec indépendance et avec un esprit d'initiative vous intéresse, nous attendons avec plaisir votre candidature accompagnée des documents usuels jusqu'au 28 février 2019.

#### imprimerie

**bechtel sa**

Bellevue 8, 2608 Courtelary  
[info@bechtel-imprimerie.ch](mailto:info@bechtel-imprimerie.ch), [www.bechteli-imprimerie.ch](http://www.bechteli-imprimerie.ch)



**Gerber & Fils SA** est une petite entreprise active dans le domaine de la construction et de la gérance immobilière.

Pour compléter notre équipe, nous sommes à la recherche d'un(e)

## Assistant(e) administratif(ve) 40-50 %

#### Les tâches seront les suivantes :

- Aide à la tenue de la comptabilité de l'entreprise
- Réception téléphonique
- Tenue de décomptes de construction
- Diverses tâches administratives et comptables
- Correspondance

#### Votre profil :

- Diplôme d'employé(e) de commerce ou titre jugé équivalent
- De langue maternelle française
- Maîtrise des outils informatiques usuels
- Connaissance du domaine de la construction et/ou de la gérance (un plus)
- 2 à 3 ans d'expérience dans un poste similaire
- Autonome et organisé(e)
- Entregent et esprit d'équipe
- Gestion des priorités

#### Informations pratiques :

- Date d'entrée : 1<sup>er</sup> mars ou à convenir
- Taux : 40-50 % sur 4-5 matinées
- Lieu de travail : Sonceboz-Sombeval
- Délai de postulation : 4 février 2019

Si cette annonce a éveillé votre intérêt et que vous correspondez pleinement au profil, envoyez-nous votre candidature à : Gerber & Fils SA, rue de l'Eu-chette 2a, 2605 Sonceboz ou par courriel à l'adresse [info@gerberetfils.ch](mailto:info@gerberetfils.ch). Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Martin Gerber au 032 489 17 77.



Les Razmokets

La Crèche municipale « Les Razmokets » à Sonvilier met au concours les postes suivants :

## 1 Apprenti/e assistant/e socio-éducatif/ve

Entrée en fonction : 1<sup>er</sup> août 2019 jusqu'au 31 juillet 2022

## 2 stagiaires à 100 %

Entrée en fonction : 1<sup>er</sup> août 2019 jusqu'au 31 janvier 2020 ou 1<sup>er</sup> février 2020 au 31 juillet 2020

#### Profil souhaité

- Personne dynamique, motivée, disponible et flexible
- Personne ayant des facilités de contact, sociable et qui aime travailler en équipe et avec des enfants
- Personne qui a le sens de l'organisation, qui est créative, et qui sache faire preuve de patience et de tolérance

## Un/une directeur/trice

à 40 % de direction et 40 % d'éducatif auprès des enfants

#### Profil souhaité

- Formation ES exigée ou titre jugé équivalent et 5 années d'expérience dans le domaine éducatif au minimum
- Posséder une expérience dans la gestion d'équipe
- Capacité à mettre en œuvre des démarches éducatives
- Aisance relationnelle avec les collègues et les parents
- Bonne gestion des priorités - polyvalence
- Facilités de contact et esprit d'équipe
- Etre à l'aise avec la prise de responsabilités et les tâches administratives

Entrée en fonction : de suite ou à convenir

#### Nous offrons

- Une activité intéressante et variée au sein d'une petite structure
- Traitement selon l'échelle salariale bernoise, basé sur les exigences du poste et l'expérience du/de la candidat(e).

Les candidatures accompagnées des documents usuels sont à adresser à la Municipalité de Sonvilier, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier avec la mention du poste jusqu'au 22 février 2019.

Pour tout renseignement complémentaire, prière de s'adresser à M<sup>me</sup> Rosemarie Jeanneret (079 590 77 36).



## Commune municipale de Sonceboz-Sombeval

**Sonceboz-Sombeval, commune dynamique de 2000 habitants située au cœur du Jura bernois et orientée vers l'avenir, met au concours le poste de**

## Secrétaire municipal/e (100 %)

en vue du départ à la retraite du titulaire

Entrée en fonction : 1<sup>er</sup> octobre 2019 ou à définir

#### Profil souhaité :

- Diplôme de cadre en administration communale ou s'engager à suivre la formation
- Maîtrise des logiciels bureautiques habituels et connaissances de NEST et Pro Concept
- Expérience au sein d'une administration communale ou similaire serait un atout supplémentaire
- Grande polyvalence et aptitude dans la gestion indépendante ou en groupe de nombreuses tâches variées
- Aisance rédactionnelle. Faculté de compréhension et d'exactitude dans la méthode de travail, sens logique, autonomie et esprit d'entreprise
- Aisance dans les contacts avec la population et les autorités
- Flexibilité, sens de l'organisation et de l'initiative, discrétion
- Langue française avec de bonnes connaissances d'allemand parlé

#### Activités :

- Diriger et conduire l'administration communale
- Travaux préparatoires et assister aux séances du conseil municipal, aux assemblées municipales et à diverses commissions. Assurer le suivi des décisions et la rédaction des procès-verbaux
- Organiser, planifier, superviser l'ensemble des tâches et activités inhérentes à l'administration générale

#### Nous offrons :

- Conditions d'emploi selon les normes du personnel du canton de Berne
- Possibilité de formation continue et de perfectionnement
- Place de travail autonome et très variée dans le cadre d'une petite équipe

Les offres de service avec curriculum vitae et copies des certificats sont à adresser avec mention « postulation » **jusqu'au 22 février 2019** au conseil municipal, rue des Prés 5, case postale 47, 2605 Sonceboz-Sombeval ou par courrier électronique à [caisse@sonceboz.ch](mailto:caisse@sonceboz.ch).

Le cahier des charges est disponible sur [www.sonceboz.ch](http://www.sonceboz.ch), rubrique « avis officiels », et à l'administration municipale. Les renseignements peuvent être obtenus auprès du responsable des ressources humaines, Monsieur Vincent Viret, 032 488 33 05.

## MENU DU CHEF

**Vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 janvier**

#### Entrée

Caponata sicilienne

#### Plat

Steak de bœuf à la pizzaïola  
Risotto et ses légumes

\*\*\*

Dessert

— 35 francs —

#### Restaurant

### La Croix Fédérale

Route de Sonceboz 4, 2604 La Heutte  
071 310 02 86



## Comptable

Vous propose ses services :

- Écritures et bouclément
- Déclarations d'impôts
- Administratif

S. Christen: 079 739 00 49



Valbirse et environs

Route de Moron 5 / 2735 Malleray  
Tél. 032 492 19 19 – 079 819 54 78

[gerberpompesfunebres@bluewin.ch](mailto:gerberpompesfunebres@bluewin.ch)  
[www.gerberpompesfunebres.ch](http://www.gerberpompesfunebres.ch)



**«Pour un canton de Berne soucieux de son avenir.»**

Hervé Gullotti,  
Député au Grand Conseil bernois PS



[loienergie-be-oui.ch](http://loienergie-be-oui.ch)

## Culture & Voyages 2019

Hollande, Varsovie, Constance, Bilbao, stage botanique, Hongrie, Madrid,...

**032 492 29 29**

[info@upjurassienne.ch](mailto:info@upjurassienne.ch)  
[www.upjurassienne.ch](http://www.upjurassienne.ch)

## ASMP SECTION NE-JU-JB

## Le folklore se porte comme un charme

Fort de 501 membres, la section Neuchâtel-Jura-Jura bernois de l'Association Suisse de la Musique Populaire (ASMP) a récemment tenu son assemblée générale à Marin-Epagnier sous la présidence dynamique de Raymond Kaltenrieder. Le menu de l'année 2019 s'annonce plutôt copieux avec notamment l'organisation de la rencontre romande organisée à Saint-Aubin-Sauges le 2 juin et une participation active à la Fête fédérale de Montana du 19 au 22 septembre.

Ferveur, vitalité, dévouement: tels sont les mots qui nous viennent instantanément à l'esprit au moment de décrire la section NE-JU-JB de l'ASMP qui a tenu son assemblée générale à Marin-Epagnier devant près de 100 personnes.

En présentant son rapport 2018, le président Raymond Kaltenrieder a relevé que les traditionnelles manifestations placées sous l'égide de la section, soit la « stubete » de Nods et le Noël folklorique de Cortébert ont rencontré le même succès que les années précédentes. La 1<sup>re</sup> « stubete » de La Vue-des-Alpes, remplaçant le dimanche folklorique de Marin, a tenu toutes ses promesses et sera renouvelée le vendredi 1<sup>er</sup> novembre.

## Jeunes membres dans l'histoire

Des remerciements sincères ont été adressés à tous les membres, orchestres, restaurateurs et privés pour l'organisation de « stubete » dans l'Arc jurassien. « Ils animent et maintiennent ainsi la flamme de notre belle musique », a-t-il déclaré.

Raymond Kaltenrieder est revenu sur l'exploit historique réalisé par des jeunes membres de la section au concours folklorique des espoirs suisses qui s'est tenu en novembre 2018 à Rickenbach. Fanny Känzig, de Court, a remporté la première place dans la catégorie « cor des Alpes » et les quatre enfants du groupe Zmoos Art de Montsevelier ont obtenu la deuxième place dans la catégorie « instrumental ».

Ces brillants résultats confortent la section dans sa démarche qui consiste à apporter un soutien financier annuel pour la formation des jeunes musiciens. Raymond Kaltenrie-

der a également lancé un clin d'œil à l'orchestre de la section Twannbergli Echo qui a baptisé son nouveau CD en novembre dernier dans une ambiance surchauffée.

L'objectif de maintenir les 500 membres est totalement atteint puisque la section compte actuellement 501 membres contre 490 à la même date en 2018.

Pour l'année 2019, la section s'est fixé cinq objectifs:

- Maintien des 500 membres au minimum
- Maintien d'un esprit de franche et bonne camaraderie
- Maintien d'une trésorerie saine
- Appui des jeunes musiciens sous toutes les formes
- Participation très active à la rencontre romande organisée par la section à St-Aubin - Sauges le 2 juin et à la Fête fédérale de musique populaire à Montana du 19 au 22 septembre.

## Créer une nouvelle dynamique dans le canton du Jura

Si les manifestations folkloriques et autres « stubete » organisées dans le Jura bernois et le

canton de Neuchâtel répondent aux attentes de la section, ce constat ne se vérifie hélas pas dans le canton du Jura, où le calendrier reste désespérément vide depuis la disparition de la rencontre folklorique de Charmoille, il y a quelques années. Autre bémol: la suppression des animations folkloriques du dimanche après-midi au Relais du Peupé.

On précisera encore que l'assemblée et la partie récréative ont été égayées par des productions de l'orchestre neuchâtelois l'Echo du Pillichody, du groupe Zmoos Art et de musiciennes et musiciens de la section qui ont improvisé une « stubete » digne d'éloges. Le comité de l'ASMP section NE-JU-JB pour l'année 2019 se présente comme suit:

Raymond Kaltenrieder (président); Sandrine Tschan (vice-présidente); Brigitte Sahli (caissière); Monique Zmoos (secrétaire); Oswald Mischler et Olivier Odiet (assesseurs). La tenue du site internet [www.asmp-ne-ju-jb.ch](http://www.asmp-ne-ju-jb.ch) est assurée par Didier Lambertier. Quant à Kevin Tschan, il officie en tant que responsable musical. | oo



Le comité 2019 de l'ASMP, section NE-JU-JB, de gauche à droite: Raymond Kaltenrieder, Brigitte Sahli, Sandrine Tschan, Monique Zmoos, Oswald Mischler. Manque sur la photo: Olivier Odiet.

## PLAGNE

## Bonne ambiance à la Fanfare Montagnarde

Réunie en assemblée générale, la société de la Fanfare montagnarde a eu le plaisir d'acclamer Bila Lubanzadio et Laurent Metthez, venus renforcer les rangs.

La caissière s'est montrée satisfaite de l'année écoulée. Le directeur Jean-Claude Clénin a relevé qu'il règne parmi les musiciens un esprit de camaraderie ainsi qu'une bonne ambiance et que nous avons rencontré un grand succès musical lors de nos prestations. Il a remercié également

les musiciens de Péry qui sont venus nous donner des coups de main et ont joué à nos côtés.

En 2019, la fanfare se produira à diverses occasions:

Concert le 23 mars, festival le 22 juin. Le concours de tracteurs se déroulera le 8 septembre et le match au loto le 2 novembre.

Jean-Pierre Carrel fête cette année ses 45 ans de musique. Il a été chaleureusement applaudi et sera récompensé lors du concert annuel. | mya

## NUL BAR AILLEURS

## Nouvelles activités

Les Last Fridays à Vauffelin: Venez nombreux aux bars des Last Fridays dès 19h: 25 janvier avec repas, 22 février avec repas, 29 mars, 26 avril avec repas, 31 mai avec repas, 28 juin avec repas, 26 juillet, 30 août avec film, 27 septembre, 25 octobre, 29 novembre avec repas, 27 décembre.

Le prochain rendez-vous est ce soir vendredi 25 janvier avec une soupe à la courge et pain avec saucissons.

Autres dates à retenir: 31 août: mini-festival avec artistes de la région, 1<sup>er</sup> septembre: déjeuner en faveur d'une œuvre caritative et pique-nique canadien.

Nous nous réjouissons de vous accueillir. | Myriam, Steed, Ludovic, Aurélie, James, Asun, David et Sandra

Ancien stand de tir de Vauffelin [www.nul-bar-ailleurs.ch](http://www.nul-bar-ailleurs.ch) Suivez-nous sur Facebook

## SAUGE AVIS OFFICIELS

## Bureau de vote

Au vu des prochaines votations fédérales et cantonales, le bureau de vote du 10 février 2019 a été constitué comme suit:

## Plagne (salle du conseil municipal au Haut du Village 8)

Président: Christophe Sartori; secrétaire: Anne Grosjean; membres: Marion Evalet, Laetitia Gurtner, James Kiener, Katharina Schaad.

L'heure d'ouverture est de 11h à midi. | le secrétariat municipal

## Frinvillier change d'horaire

Nous vous informons que dès le 6 février, les sacs et vignettes Celtor seront en vente au Centre de Frinvillier le mercredi entre 17h30 et 18h, merci d'en prendre bonne note! | cm

16 communes

1 JOURNAL

## COMMUNE DE ROMONT AVIS OFFICIELS

## Répartition des dicastères en 2019

## Yvan Kohler, Mairie

(remplaçant Roger Benoit)

Administration générale, Finances, Règlements, Police locale, Service de l'alimentation en eau, Relations publiques, Collaborations intercommunales.

## Michel Cléménçon, Dicastère de la formation et de la sécurité publique

(remplaçant Jean Marc Challandes)

Ecoles, Bâtiments communaux, Service soins à domicile, Sapeurs-pompiers.

## Roger Benoit, Dicastère de l'urbanisme et des services techniques

(remplaçant Jean-Luc Schenk)

Police des constructions, Service des eaux usées, Agriculture, Eclairage & travaux publics.

## Jean Marc Challandes, Dicastère du social et de la culture

(remplaçant Michel Cléménçon)

Social, Protection civile, Sport, culture & loisirs, Jeunesse, 3<sup>e</sup> âge.

## Jean-Luc Schenk, Dicastère de l'environnement et de la voirie

(remplaçant Yvan Kohler)

Déchets, Protection de la nature, Entretien des routes, Service hivernal.

Vous trouverez cette liste ainsi que d'autres informations concernant l'administration communale sous [www.romont-jb.ch/administration/](http://www.romont-jb.ch/administration/) | cm



## Statistiques de la population

En 2018, la population de Romont a enregistré une augmentation de 11 personnes.

Le recensement effectué le 31 décembre 2018, relève que 199 personnes, dont 171 suisses et 28 étrangers (22 permis C et 6 permis B) sont domiciliées dans la commune. Les étrangers proviennent de 9 nations différentes.

En 2018, le contrôle des habitants a enregistré 1 naissance, 1 décès, 17 (21) arrivées et 7 (10) départs.

A ce jour, la commune compte 99 femmes (49,7%) et 100 hommes (50,3%); au chapitre de la confession, on relève 89 personnes protestantes (44,7%), 38 catholiques (19,1%) et 72 personnes sans confession ou hors religion reconnue (36,2%).

Selon l'état civil, il y avait au 31 décembre 70 céli-

bataires (35,2%), 104 personnes mariées ou en partenariat enregistré (52,3%), 9 personnes veuves (4,5%) et 16 personnes divorcées (8,0%). Aux chiffres ci-dessus, il y a lieu d'ajouter 2 Suisses en séjour hebdomadaire et 1 frontalier.

| l'administration communale

## Pyramide des âges

	Féminin	Masculin	Total	%	%
de 0 à 10 ans	5	10	15	7.5%	
de 11 à 20 ans	5	3	8	4.0%	
de 21 à 30 ans	15	9	24	12.1%	24%
de 31 à 40 ans	9	13	22	11.1%	
de 41 à 50 ans	17	14	31	15.6%	
de 51 à 60 ans	16	20	36	18.1%	45%
de 61 à 70 ans	14	14	28	14.1%	
de 71 à 80 ans	13	9	22	11.1%	
de 81 à 90 ans	4	8	12	6.0%	
de 91 à 100 ans	1	0	1	0.5%	32%
<b>Total</b>	<b>99</b>	<b>100</b>	<b>199</b>		

## BOURGEOISIE DE LA HEUTTE Approbation

Conformément à l'art. 56 de la loi sur les communes, l'Office des affaires communales (OACOT) a approuvé le règlement d'organisation, il entre en vigueur de suite.

| bourgeoisie de La Heutte

## COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS

## Bureau de vote

Composition du bureau de vote pour les votations populaires en matière fédérale et cantonale du 10 février: président: Bruno Edelmann; secrétaire: Vincent Kern; membres: Loïc Aeschlimann, Célia Aufranc, Natacha Berger, Daniel Bigler. | cm

## Paire de lunettes

Une paire de lunettes de vue pour enfant de marque Izipizi a été retrouvée à l'école primaire avant les Fêtes de fin d'année. La monture est de couleur grise-verte. Le propriétaire de ces lunettes peut venir les récupérer à l'administration municipale durant les heures d'ouverture.

## Prochaine permanence du maire

Nous informons la population qu'exceptionnellement, la prochaine permanence du maire sera assurée par René Léchet, vice-maire, le lundi 28 janvier de 17h30 à 19h, sans rendez-vous préalable. | cm

## Statistique de la population de la commune d'Orvin en 2018

Etat au 31 décembre 2018



En 2018, la population d'Orvin a augmenté de 10 habitants. Le recensement de la population effectué le 31 décembre 2018 relève que 1230 personnes, dont 1078 Suisses et 152 étrangers sont domiciliés dans la commune. En 2018, le contrôle des habitants a enregistré 8 naissances, 10 décès, 73 arrivées et 61 départs.

A ce jour, notre commune compte 599 femmes et 631 hommes.

## Habitants par tranche d'âge

+ 10 ans	135
De 11 à 20 ans	124
De 21 à 30 ans	141
De 31 à 40 ans	123
De 41 à 50 ans	162
De 51 à 60 ans	201
De 61 à 70 ans	171
De 71 à 80 ans	101
De 81 à 90 ans	67
91 ans et +	5

## Fête de Noël à l'école

Le 20 décembre, nous avons pu vivre une magnifique soirée de chants lors de la fête de Noël à l'école d'Orvin. Celle-ci a donné l'occasion aux élèves de présenter un marché de Noël attractif qui a mis en vente les créations des élèves fabriquées et décorées avec grand soin en classe. Grâce à la générosité des visiteurs, nos petits marchands ont récolté 1400 francs. La moitié de cette somme per-

mettra de financer une partie des activités extra-scolaires, quant à l'autre moitié, elle sera versée aux Petites Familles des Reussilles.

L'école tient à remercier chaleureusement les enfants, parents et familles des élèves ainsi que toutes celles et ceux qui ont pris part à ce moment convivial.

| la direction et le corps enseignant

Immobilier



**LE MARRONNIER**

Appartements à louer pour seniors ou personnes à mobilité réduite

**032 325 11 11**  
lemarronnier.ch  
info@merse-transac.ch

**Visites et renseignements tous les mardis de 14h à 17h30**  
Route de Chaindon 8 - Reconvilier

**2.5 pces** dès CHF 1'025.00/mois  
**3.5 pces** dès CHF 1'180.00/mois



**Maison familiale tout confort**

5,5 pièces intérieures, 230m<sup>2</sup> habitables (IBUS), double place de voiture, pompe à chaleur, construction bois efficace et saine (standard ECO minergie)

Chemin des Fléoles à Corgémont, beau dégagement, proche du centre, en bordure de forêt, exposition sud.

Finitions possibles au gré du preneur.  
Entrée en jouissance hiver 2019-2020.

**Plus d'informations sur [www.wm-architectes.ch](http://www.wm-architectes.ch) ou au 079 543 15 38**

Prix à partir de 775 000 fr.

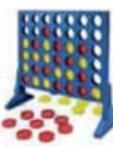


**SAMAIDD**  
Service d'aide et de maintien à domicile  
remboursé par les caisses maladies

**079 439 28 95**  
samaidd@bluewin.ch

Soins infirmiers, prestations ménagères, conseils en diabétologie

**Paroisse réformée La Ferrière**  
vous invite cordialement à la journée



**Hé ! Puis Sens 4 (Puissance 4)**  
**Puissance du jeu - Puissance de Dieu !**

**Dimanche 3 février 2019 à 10h**

Ce culte évènement se jouera à la halle polyvalente de La Ferrière

- Avec la participation de la fanfare et de l'association « Le Chariot Magique »
- Apéritif dînatoire offert
- Après-midi jeux de cartes et jeux de société pour tous
- Grimages pour les enfants
- 17h clôture

**À LOUER À COURTELARY**  
**Joli appart. 2 pces**

50 m<sup>2</sup>, dans ancienne usine.  
Loyer 600 fr. + 120 fr. à partir du 1<sup>er</sup> mars.  
**Rens. 032 944 13 55**  
(répondeur, je vous rappelle le soir)



**À LOUER À SONVILIER**  
à la rue du Coq

**3 pièces rénové avec cuisine agencée**

Libre de suite  
820 francs, charges comprises  
**078 775 76 30**

St-Imier - Place du Marché 1

A louer au centre-ville, dans un immeuble représentatif, pour date à convenir une

**Surface commerciale de 112 m<sup>2</sup>**

1<sup>er</sup> étage av. ascenseur, 4 bureaux, hall d'entrée et WC.  
Loyer: CHF 1'440.- +CHF 320.- ch.

032 341 08 85 | info@engelmannimmo.ch



**À LOUER À CORGÉMONT**  
A la Gaude 2

**Beau et lumineux 4,5 pièces**

120 m<sup>2</sup>, fraîchement repeint, large couloir central, nouvelle cuisine, salle de bains avec baignoire, place de jardin et garage avec lumière et prise.

Prix: 1260 fr.  
+ acompte de charges 250 fr. (suffisant)  
**Tél. 079 543 15 38**

**Recherche à louer**  
Local ou chambre indépendante pour 4 à 5 appareils de fitness.

Environ 20m<sup>2</sup> à Corgémont ou alentours.  
**079 320 27 19**

Boucherie Charcuterie Traiteur  
**Grünig - Giachetto**



Rue Dr Schwab 7 2610 St-Imier  
Tél. : 032 941 36 66  
boucherieg.g@gmail.com

**VACANCES**  
du dimanche 3 février au lundi 11 février inclus

Tramelan – Salle de la Marelle – Samedi 26 janvier 2019

**GRAND CONCERT**  
organisé par le  
**Club des Accordéonistes de Tramelan et environs**  
Direction: Marinette Geiser

**Animation et en 2<sup>e</sup> partie avec le clown viJou**  
ses sketches, tours de magie, jeux, grimages et animations diverses

Dès 23h danse et ambiance avec les accordéonistes  
Portes: 19h15 / Rideau: 20h15 – Entrée: 12 fr. / Enfant: gratuit

**Cortébert • Salle polyvalente • Vendredi 25 janvier, dès 20h**

**Super match au loto** des pêcheurs de Cortébert

Première tournée gratuite • 25 tournées à Fr. 1.– la carte  
• 2 cartes payantes = 1 carte gratuite • 2 tournées «carton» à plus de Fr. 430.– (Fr. 2.– la carte) • 2 tournées Royales à Fr. 2.– la carte avec montre Longines • Toutes les cartes sont payantes.

Abonnement 4 cartes: Fr. 50.– par personne, cartons compris

**Superbes prix: PANIERS GARNIS, VIANDE FUMÉE, PLATEAU DE FROMAGES, POULETS, FILETS, BONS – Cantine.**

Se recommande: Société des pêcheurs, Cortébert

**En vente à l'imprimerie**  
**BAUX À LOYER**

**Vide-Grenier**  
Meubles, bibelots, vaisselle jusqu'au 28 janvier  
Grand-Rue 60 (2<sup>e</sup> étage)  
2608 Courtelary

**Magnifique maison d'architecte contemporaine et avant-gardiste**

5,5 à 6,5 pièces intérieures, 238m<sup>2</sup> habitable (IBUS), double place de voiture, pompe à chaleur, beaux et nombreux vitrages, construction bois efficace et saine (standard ECO minergie).

Chemin des Fléoles à Corgémont, beau dégagement, proche du centre, en bordure de forêt, exposition sud.

Finitions possibles au gré du preneur.  
Entrée en jouissance hiver 2019-2020.

**Plus d'informations sur [www.wm-architectes.ch](http://www.wm-architectes.ch) ou au 079 543 15 38**

Prix à partir de 845 000 fr.

**SAMD-24h-APPEL D'URGENCE**  
En cas d'urgence nous sommes à votre disposition 24h/24.  
Sécurité à partir de CHF 55.– par mois chez vous et également en déplacement.



Plus d'informations: Service d'aide et de maintien à domicile de Tramelan et Mont-Tramelan (SAMD), téléphone: 032 487 68 78 ou [www.samd.tramelan.ch](http://www.samd.tramelan.ch)

**ICI**  
votre annonce aurait été lue

5 col x 50 mm  
212 fr. 50 + TVA

Vendredi 1<sup>er</sup> et samedi 2 février 2019, à 20h, Centre communal de Péry

**Grand Show FSGF Péry**  
sur le thème « Tout en images »  
Bar – cantine – Tombola

**Animation avec Samedi DJ Luccio Z**

Ouverture des portes: 19h15 – Lever de rideau: 20h – Entrée: 8 fr. vendredi et 10 fr. samedi



**CHO**  
**FESTIVAL**  
**PIN**

sa 2 février 2019  
Salle de spectacles, Saint-Imier

16h00 Concert d'élèves pianistes des classes de l'EMJB  
19h00 Récital de piano, Pascal Amoyel  
Œuvres de Frédéric Chopin et Franz Liszt

Entrée libre, collecte.  
Infos détaillées: [www.emjb.ch](http://www.emjb.ch)

**NON**  
à la loi cantonale sur l'énergie



**10 février 2019**

Etienne Klopfenstein,  
Député au Grand Conseil du canton de Berne

Non à trop de bureaucratie, je veux plutôt investir dans des installations efficaces et modernes

[loi-energie-non.ch](http://loi-energie-non.ch)

## COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS

## Danger à la gare

Apprenant par cette grande régie que la gare de Péry ne sera pas aménagée dans le cadre de la mise en œuvre de la LHand, le Conseil municipal a pris la plume pour dire aux CFF son inquiétude et son impatience.

La Loi sur l'égalité pour les handicapés, dite LHand, exige que l'accès aux quais et aux trains soit possible sans obstacle, donc également pour les personnes circulant en fauteuil roulant, ceci jusqu'à la fin de 2023. Soulignant que cette loi prévoit simultanément « une utilisation proportionnée des fonds publics », les CFF précisent en effet que si la gare de La Heutte verra des aménagements dans ce sens, dans les délais susmentionnés, celle de Reuchenette-Péry entre dans le groupe des 68 gares helvétiques où la mise en œuvre de la LHand nécessite des coûts jugés disproportionnés. Dans ces gares, des « mesures de remplacement » seront prises, dont le délai de réalisation et la forme précise ne sont cependant pas encore connus. Des informations seront données à ce sujet d'ici la fin de cette année.

## Au plus vite

Le Conseil municipal a donc écrit cette semaine aux CFF, pour leur exprimer sa déception et son impatience, face à la



La fréquence des croisements de trains est élevée à Péry, où elle génère un danger réel pour les usagers

situation qui perdure en gare de Péry: les convois s'y croisent très fréquemment alors que les quais ne sont pas adaptés, ce qui engendre un danger considérable pour les usagers lambda.

De surcroît, pour les per-

sonnes utilisant un fauteuil roulant électrique, il est carrément impossible de prendre le train à Péry, un fait jugé inadmissible par les autorités communales. Lesquelles soulignent que cette gare est passablement utilisée, également par des citoyens de

villages avoisinants si l'on en juge par la fréquentation de son parc à voitures.

En conclusion, l'Exécutif local émet le vœu pressant que des mesures soient prises avant qu'un accident grave ne se produise en gare de Péry. | cm

## Voirie : service hivernal

A partir du 1<sup>er</sup> novembre 2018 les mesures hivernales sont entrées en vigueur. A partir de cette date, le stationnement de véhicules est interdit sur tout le territoire communal jusqu'au 31 mars, de 3h à 8h. Pendant cette plage horaire, le service des travaux publics procède au déneigement de la chaussée de manière à ce que, dès le matin, la plupart des rues de notre village soient accessibles.

Les entrées de zone 30 du village de Péry ont été adaptées ou le seront prochainement, en fonction de ces directives.

Il est primordial que ces consignes soient appliquées. Seul leur respect permet d'assurer un déneigement optimal et rapide. Un seul véhicule immobilisé peut parfois perturber le travail dans une rue entière, souvent avec des effets sur plusieurs jours en cas de chutes de neige continues. Sont particulièrement concernées par ces mesures les rues des Ruaux, du Monnet et de l'Eglise, toutes situées à Péry.

La place de parc située devant le centre communal ainsi que celle de l'église sont à disposition des automobilistes de 16h à 9h. Il est important que ces places soient libérées aux heures indiquées de manière à permettre leur déneigement.

Les contrevenants à ces directives seront amendés par la police administrative, conformément à la législation en vigueur.



En cas de dégâts occasionnés par le passage du chasse-neige, la commune décline toute responsabilité et ne paiera aucun frais de réparation d'un véhicule endommagé. Les sacs à ordures seront déposés de manière à ne pas gêner le déneigement. Il est rappelé aux propriétaires fonciers et aux concierges des immeubles locatifs qu'il est strictement interdit de pousser la neige des places privées sur la voie publique.

Il y a lieu également de tailler les arbres, buissons et les haies afin que ces derniers n'entravent pas la bonne marche des véhicules de déneigement. | cm

## Règles de sécurité

Nous rappelons aux usagers que les vitres de voitures doivent être parfaitement dégivrées. De plus, comme le salage des routes sera réduit, l'équipement d'hiver est nécessaire. | cm

## FSGF PÉRY-LA HEUTTE / FÊTE DE GYM

## Le spectacle approche

La FSGF Péry vous invite à venir assister à son spectacle annuel, les vendredi 1<sup>er</sup> et samedi 2 février dès 20h au centre communal de Péry. Ouverture des portes à 19h15. Un magnifique programme a été mis sur pied par les monitrices de nos différents groupes de gymnastes, jeunes et moins jeunes, sur le thème « Tout en images ».

Vendredi soir, après le show, il y aura musique de fond jusqu'à minuit environ. Samedi soir, DJ Luccio Z se chargera de mettre l'ambiance! Et bien sûr, il y aura un bar et de quoi se restaurer tout au long des soirées. Des billets de tombola seront en vente les deux soirs.

Entrée 8 francs le vendredi soir et 10 francs le samedi soir.

## Répartition des tâches

En ce début de législature, et après l'entrée en fonction de la nouvelle conseillère municipale Soazig Bessire, la répartition des dicastères, avec leurs domaines de compétences et leurs commissions subordonnées, se présente comme suit.

- Claude Nussbaumer, mairie (remplaçant: Frank Reichert): administration générale (planification et coordination des tâches communales, surveillance de l'administration et des délais), relations publiques et communication, urbanisme, police des constructions. Commissions subordonnées: urbanisme; Sego.
- Pascale Evalet Worni, formation (Stephan Eicher): écoles primaire et secondaire, commission d'animation jeunesse, animation culturelle, CAJ. Commissions subordonnées: Ecole primaire; ESBV; Centre animation jeunesse; animation culturelle.
- Fabio Scovino, bâtiments municipaux (Soazig Bessire): police locale, protection civile, affaires mili-

taires, sapeurs-pompiers. Commission subordonnée: sapeurs-pompiers.

- Thierry Sunier, travaux publics (Claude Nussbaumer): routes et chemins, éclairage public, agriculture. Commission subordonnée: eaux, eaux usées et travaux publics.
- Frank Reichert, service des eaux et œuvres sociales (Thierry Sunier): sépulture, gestion des œuvres sociales, SASC. Commissions subordonnées: eaux, eaux usées et travaux publics; sépulture.
- Stephan Eicher, finances; vice-mairie en 2019 (Fabio Scovino): surveillance des finances et de l'administration des finances, assurances, industries, promotion économique, personnel, gestion des ressources humaines. Commission subordonnée: riverains Vigier SA.
- Soazig Bessire, déchets (Pascale Evalet Worni): gestion, surveillance et organisation dans le domaine des déchets, élaboration et modification des règlements ad hoc, sociétés et sports.

## ENSEMBLE D'ACCORDÉONS PÉRY

## 2019 s'annonce riche

L'assemblée générale a tenu ses assises samedi dernier, au Centre communal de Péry, sous la présidence de Gabrielle Joray. Celle-ci a remercié tous les membres pour les prestations musicales fournies lors des différentes manifestations de l'année 2018, mais souhaite une plus grande assiduité aux répétitions. Un merci a été également adressé à tous les bénévoles qui soutiennent notre société.

Malgré une diminution de fortune, l'Ensemble connaît une situation financière saine. Le comité a été réélu en bloc pour une nouvelle année. Corinne Wyss, Josée Vanrell et Gabrielle Joray ont été félicitées pour

respectivement 40 et 45 ans d'activité. Brigitta Keller a été nommée membre d'honneur de la société pour 15 ans d'activité.

Membre soutien depuis 30 ans, Marlies Froidevaux a été admise comme membre actif de l'Ensemble. Pour l'année 2019, le programme s'avère bien chargé: diverses assemblées, carnaval, samedi musical, fête du village, diverses aubades, festival, concert annuel.

Pascale Evalet Worni, représentant de la commune, a remercié l'Ensemble pour ses activités et ses diverses prestations. L'assemblée a été suivie de l'apéritif et du traditionnel repas.

## Piste de luge: chemin du Pré-la-Patte

Attention aux usagers: Lors de bonnes conditions d'enneigement, le chemin du Pré-la-Patte depuis le « bovi-stop » du pâturage jusqu'à l'intersection avec le chemin de la Verrière sera ouvert à la pratique de la luge. La circulation des véhicules s'effectuera, pour la montée et la descente, par le « chemin long » via La Combe. La piste de luge sera strictement interdite à toute circulation dans les deux sens. Seul le

trafic nécessaire à l'entretien de la piste de luge sera autorisé en respectant toutes les mesures de sécurité requises.

En vertu de l'art. 6 de l'ordonnance sur la police des routes et la signalisation routière, une signalisation sera posée par les services communaux compétents. Il est strictement interdit à quiconque d'enlever ou de modifier la signalisation qui sera mise en place.

| cm

## Recensement des habitants

En 2018, la population de Péry-La Heutte a évolué de la manière suivante:

Total des habitants au 31 décembre 2017: 1940 et au 31 décembre 2018: 1906, soit un chiffre inférieur de 34 unités.

A la fin 2018, nous avons recensé 1582 ressortissants suisses, soit 794 femmes et 788 hommes; pour les étrangers, le total était de 324, soit 141 femmes et 183 hommes.

14 naissances sont enregistrées, pour 17 décès.

Les arrivées de nouveaux habitants de nationalité suisse sont au nombre de 80 alors que les départs se montent à 98. 43

étrangers sont arrivés dans la localité et 56 en sont partis.

## Pyramide des âges

La pyramide des âges se présente de la manière suivante: de 0 à 10 ans, 196; de 11 à 20 ans, 297; de 21 à 30 ans, 217; de 31 à 40 ans, 175; de 41 à 50 ans, 250; 91 ans et plus, 15.

## Etat civil

L'état civil révèle 786 célibataires, 813 mariés, 194 divorcés, 2 partenariats annulés et 111 veufs. | sm

## Information aux consommateurs d'eau

A l'occasion d'un contrôle périodique, Y. Chavallaz a procédé en date du 11 décembre 2018, à différents prélèvements d'échantillons d'eau.

Les résultats des analyses ont montré que l'ensemble de l'eau potable de l'approvisionnement de la commune correspond aux normes légales.

- Qualité bactériologique: bonne
- Il n'a pas été fait d'analyses spéciales
- Provenance de l'eau: Source

de la Talvonne et nappe souterraine de La Heutte

- Traitement de l'eau: filtration et désinfection par javellisation pour la source de la Talvonne et par désinfection par UV pour la nappe souterraine de La Heutte.

Les personnes qui le souhaitent peuvent obtenir de plus amples renseignements sur le réseau de distribution ou la qualité de l'eau auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte, 032 485 01 50. | cm

## Le site internet termine sa mue

Désormais placé sous la responsabilité d'Aurélié Hadorn, le site internet de Péry-La Heutte est en passe de terminer sa mue. Davantage de convivialité, un visuel plus moderne, des doublons supprimés et des données mises à jour: il est désormais digne d'une commune dynamique et vivante.

Aurélié Hadorn, à l'adresse a.hadorn@perly-laheutte.ch, reçoit très volontiers toutes remarques, suggestions et autres corrections, en particulier de la part des collectivités et sociétés dont il est fait mention. Pour que ce site vive bien, il est d'ailleurs nécessaire que chacun veuille à le nourrir des informations qui peuvent intéresser

la collectivité. Vous créez un nouveau groupement culturel, sportif ou autre? N'hésitez pas à le signaler.

Pour qu'il soit vraiment utile, ce site doit de surcroît être le plus à jour possible. Ainsi est-il notamment crucial que les changements de données ou de dirigeants soient communiqués le plus rapidement possible à la responsable. Merci par avance!

Par la suite, un guichet virtuel sera certainement créé, qui permettra notamment la location online des salles communales.

Signalons encore que le site s'enrichira volontiers de quelques belles photos originales de la commune. | cm

## Pose de jalons pour l'hiver

Nous portons à la connaissance des citoyennes et des citoyens que les jalons posés le long des routes et chemins de notre commune, particulièrement les chemins de montagne, sont posés à titre de prévention des accidents et le Conseil municipal recommande à la population de ne pas modifier, déplacer ou enlever le jalonnement. | cm

## COMMUNE DE CORTÉBERT AVIS OFFICIELS



## La législature est lancée !

Le Conseil municipal version 2019-2022 a siégé pour la première fois le 16 janvier dernier et a en premier lieu procédé à la répartition des différents dicastères comme suit :

- Manfred Bühler : mairie, sécurité publique et finances
- Nicolas Bürgi : vice-mairie, constructions et aménagement
- Cédric Grünenwald : travaux publics et bâtiments communaux
- Andrea Köhli : formation, culture et œuvres sociales
- Michel Walther : énergie, environnement et hygiène publique



La nouvelle équipe se réjouit de travailler ensemble au bien-être de Cortébert et souhaite encore une excellente année 2019 à toute la population. Un programme de législature sera établi d'ici le printemps 2019.

## Bibliothèque

La commission de la bibliothèque a remis son rapport 2018 qui montre que la bibliothèque a été ouverte à 78 reprises. 516 livres adultes et 1328 livres enfants ont été prêtés. Grâce aux subventions

communales, aux cotisations annuelles et à un don anonyme, la commission a acheté 124 nouveaux livres. Le Conseil municipal remercie vivement tous les membres de la commission pour leur travail.

## Plans en consultation

Le nouveau plan régional des parcours VTT ainsi que l'avant-projet de programme de mise en œuvre de la nouvelle politique régionale sont en consultation. Le Conseil municipal s'est penché sur ces

documents et n'a pas décelé de motif de s'y opposer ou d'en critiquer le contenu du point de vue de Cortébert. Une prise de position favorable a donc été envoyée.

## Représentations

Manfred Bühler se rendra le 20 février à une séance d'information sur la planification d'urgence en relation avec les dangers naturels. Nicolas Bürgi se rendra le 19 février à une séance d'information de Berne Rando. | *Manfred Bühler, maire*

## Recensement des habitants 2018

Au 31 décembre 2018, Cortébert comptait une population de 706 personnes, soit une augmentation de 3 personnes.

Il y a 357 femmes et 349 hommes. Durant l'année il y a eu 2 décès pour 11 naissances et 50 arrivées pour 56 départs.

## Origine

595 personnes sont d'origine suisse et 111 étrangères.

## Pyramide des âges

La pyramide des âges se présente de la manière sui-

vante : de 0 à 10 ans, 74 ; de 11 à 20 ans, 84 ; de 21 à 30 ans, 74 ; de 31 à 40 ans, 80 ; de 41 à 50 ans, 77 ; de 51 à 60 ans, 132 ; de 61 à 70 ans, 92 ; 71 à 80 ans, 60 ; 81 à 90 ans, 28 ; 91 à 100 ans, 5 ; plus de 101 ans, 0.

## Etat civil

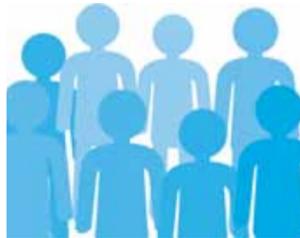
L'état civil relève 290 célibataires, 313 mariés, 65 divorcés, 36 veufs et 2 partenaires enregistrés(e)s.

## Confessions

Quant aux confessions, on dénombre 294 protestants,

162 catholiques romains, 2 catholiques chrétiens et 248 personnes sans religion.

| *le secrétariat municipal*



## SOCIÉTÉ DES PÊCHEURS DE CORTÉBERT

## Super match au loto

La société des pêcheurs de Cortébert organise un super match au loto. Pour les amateurs, rendez-vous est donné le vendredi 25 janvier à 20h. Abonnement 4 cartes : 50 francs par personne, cartons compris. Le jeu en vaut la chandelle car de nombreux prix sont à gagner : paniers garnis, viande fumée, plateau de fromages, poulets, filets et bons. En outre, une cantine sera à la disposition des participants. | *société des pêcheurs de Cortébert*

Vendredi 25 janvier, 20h  
Salle polyvalente Cortébert



## Première tournée gratuite

25 tournées à 1 franc la carte  
2 cartes payantes = 1 carte gratuite  
2 tournées « carton » à plus de 430 fr. (2 fr. la carte)  
2 tournées Royales à 2 fr. la carte avec montres Longines  
Toutes les cartes sont payantes.

## SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



## 29 habitants de plus

Au 31 décembre 2018, la population de Sonceboz-Sombeval s'élevait à 1983 habitants, soit une augmentation de 29 personnes. On recense

1015 hommes et 968 femmes. Durant l'année 2018, le service du contrôle de l'habitant a enregistré 23 naissances, 18 décès, 157 arrivées et 133 départs.

## Les détails

1621 personnes sont de nationalité suisse, tandis que 362 personnes sont d'origine étrangère. Sur le plan de l'état civil, on dénombre 865 célibataires, 869 personnes mariées, 2 partenariats enregistrés, 162 personnes divorcées et 85 veufs et veuves.

Au niveau des confessions, on recense 613 protestants, 572 catholiques romains, un catholique chrétien et 797 personnes appartenant à d'autres confessions ou sans confession. | *sm*



## COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS



## Les grandes lignes de la politique locale cette année

En ce début d'année, le Conseil municipal a approuvé les grandes orientations de la politique communale pour 2019. Le document se décline en quatorze volets, qui tous révèlent le dynamisme et la bonne santé de Corgémont.

En ce qui concerne l'École à journée continue (EJC), l'objectif 2019 consiste à étudier l'aménagement possible de l'ancien bâtiment Swisscom, pour abriter cette organisation sans doute appelée à se développer ces toutes prochaines années.

Pour l'école primaire, dont on sait qu'elle se trouve sérieusement à l'étroit, la commune va étudier attentivement les possibilités d'agrandir les bâtiments. L'enseignement moderne demande davantage de locaux et Corgémont entend que ses écoliers bénéficient des meilleures conditions d'apprentissage.

## Quelle énergie !

Après la votation de l'automne dernier, on entrera dans la phase concrète du remplacement du chauffage à bois de la halle de sport La Combe, et de son extension à divers autres bâtiments publics et privés. Par la suite, une étude sera menée, dans l'optique d'installer des panneaux photovoltaïques sur cette halle, en poursuivant donc la ligne engagée de la commune pour le tournant énergétique et la lutte contre le réchauffement climatique.

La rénovation du bâtiment administratif entrera elle aussi dans sa phase concrète.

Visant l'exemplarité en matière d'énergie, la commune mettra également en œuvre les mesures d'économie prévue dans la convention ad hoc. Et parallèlement, elle s'engagera dans la suite de la procédure liée au projet éolien du Jeanbrenin.

## Un village vivant, qui doit le rester !

Le Conseil municipal ne perdra pas de vue un objectif central pour la qualité de vie locale, à savoir la promotion de l'économie locale et de l'attractivité villageoise. L'artisanat, le commerce et l'industrie curgismondains retiendront donc toute son attention.

Dans le même ordre d'idées, les élus sont bien décidés à veiller de près à la défense de la desserte régionale en matière de transports publics. Une desserte qui doit permettre à toutes les catégories de la population, des écoliers aux aînés, d'avoir accès à une mobilité optimale.

Les sociétés locales apportent une contribution capitale à la vie du village ; les autorités en sont convaincues,



L'immeuble de la fondation Grosjean, dont l'entretien figure notamment au programme des élus



L'industrie et le commerce locaux retiennent toute l'attention du Conseil municipal

qui entendent encourager tant que se peut leur maintien et même leur développement.

## Pragmatique

Dans le domaine financier, le Conseil municipal a décidé de poursuivre une gestion pragmatique des finances communales. L'avenir du village et de ses futures générations passe par des investissements réfléchis, pour maintenir la valeur de son patrimoine et le préparer aux défis de demain, tout en conservant une situation financière saine.

Plus concrètement, il s'agira de ne pas négliger les pâturages communaux, où il faut lutter contre l'embroussaillage, et de désaffecter une surface du cimetière, dans le secteur où reposent les urnes des défunts incinérés.

Au programme communal annuel s'inscrit encore l'entretien du bâtiment de la fondation Grosjean, qui abrite aujourd'hui l'EJC notamment, ainsi que la suite de l'étude lancée pour une liaison des conduites d'eau potable avec les communes voisines, ceci afin de répondre aux exigences cantonales en

matière de sécurité de l'approvisionnement.

On le constate, le travail ne manque pas ! | *cm*

## Petit permis de construire

## Selon art. 27 DPC

Maître d'ouvrage : M. Christophe Berset, chemin des Blés 11, 2606 Corgémont.

Projet : construction d'une véranda rétractable sur la terrasse existante, sur parcelle N° 1114, attenante à l'immeuble N° 11 au lieu-dit « chemin des Blés 11 » (zone de construction H2).

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Le dossier peut être consulté au bureau municipal et les oppositions doivent être adressées jusqu'au 25 février 2019 au Secrétariat municipal, 2606 Corgémont.

Corgémont, le 25 janvier 2019 | *secrétariat municipal*

Réclame

## VOUS VOULEZ VOUS FAIRE REMARQUER ?



clin d'œil



PUBLICITÉ CRÉATIVE

CONSEIL EN MARKETING  
CRÉATION DE STAND

GRAPHISME  
SITE WEB

IDENTITÉ VISUELLE  
COMMUNICATION BD

clin-d-œil.net  
TONY MARCHAND 032 940 11 16

COMMUNE DE CORMORET AVIS OFFICIELS



## On votera en mai



Les travaux prévus sur deux immeubles contigus feront l'objet d'un scrutin agendé au 19 mai

Objet d'une visite et d'une information dispensée en préambule à la dernière assemblée communale, le nouveau projet de rénovation et aménagement des bâtiments communaux

route Principale 14 et 16, devait faire l'objet d'un scrutin populaire le mois prochain. Or en raison des Fêtes de fin d'année, puis des délais légaux à respecter, le Conseil communal a

### Dégâts sur l'abribus

L'abribus de Mont-Crosin, ainsi que les panneaux de circulation qui se dressent près de l'établissement du Vert-Bois, ont subi de sérieux dommages. Les conducteurs auteurs de ces dégâts ont été identifiés, qui assumeront financièrement, à travers leur assurance, les travaux de réparation nécessaires. Le Conseil municipal profite de ce chantier prévu pour réfléchir à l'éventualité d'améliorer cet abribus. | cm

dû se résoudre à reporter cette votation. La population locale se prononcera donc finalement, par les urnes, en parallèle au scrutin fédéral du 19 mai.

Des informations détaillées seront données aux électeurs, préalablement au vote. On rappellera que le projet a été actualisé, en fonction de l'utilisation prévue des locaux et de l'inclusion des travaux envisagés ultérieurement sur l'immeuble N° 14.

### Commission nommée

Conséquemment, les travaux ne se dérouleront pas l'été prochain, mais vraisemblablement à peine plus tard, soit dans le courant de l'automne ou de l'hiver à venir; essentiellement intérieurs, ils ne sont pas liés aux conditions météorologiques.

Une commission de construction ad hoc a été nommée, qui réunit André Chédel, Pierre Hinni, Daniel Jenzer, Nathalie Parisi, Gérard Py, Mélanie Rindlisbacher, Françoise Wagnière, ainsi que le(s) représentant(s) du bureau d'architecture MBR. Cette commission se constituera durant sa première séance, agendée au 18 février prochain. | cm

### Et la lumière... s'éteint!

A la demande de plusieurs citoyens, la Commune va lancer un essai d'extinction de l'éclairage public, durant les heures où les rues sont les moins fréquentées. Cette extinction, en vigueur dans plusieurs localités de la région, vise un double but: limiter la consommation d'électricité et déranger moins la faune, ailée en particulier, ainsi que la population. Du 1<sup>er</sup> mars au 30 juin prochains, l'éclairage public s'éteindra donc de 1 h à 5 h, à titre d'expérimentation. Cette tranche horaire a été fixée en fonction de la circulation des trains.

Les autorités précisent que cet essai aura un coût négligeable. Les installations étant récentes, leur adaptation à cette extinction est particulièrement simple.

Cet été, le Conseil municipal fera le bilan des quatre mois d'expérimentation et en informera la population. | cm

COMMUNE DE COURTELARY AVIS OFFICIELS



## Nouvel horaire du guichet communal

Depuis la récente rentrée d'après les Fêtes, les bureaux de l'administration municipale sont ouverts selon un nouvel

horaire, prévu pour répondre mieux aux besoins des citoyens, notamment de ceux qui sont retenus en journée par des occupations professionnelles.

Le personnel communal reçoit donc désormais la population du lundi au jeudi de 8 h à 12 h quotidiennement, ainsi que le mardi de 14 h à 17 h et le jeudi de 16 h à 18 h. Le guichet demeure fermé le vendredi toute la journée.

Cette nouvelle grille horaire est consultable en tout temps sur le site internet de la Commune, à l'adresse [www.courtelary.ch](http://www.courtelary.ch), où de nombreuses informations intéressantes et utiles sont réunies. | cm



L'horaire d'ouverture a été adapté à la demande

## Nouveaux citoyens Soutien aux laitières

Les autorités félicitent Guillaume Santoni, ainsi que la famille Peter, Houda et Adam Foster-Smith, qui viennent tous d'obtenir la nationalité helvétique. Ils avaient auparavant obtenu le droit de cité communal et le Conseil municipal se réjouit de les compter désormais parmi ses concitoyens. | cm

Le Conseil municipal a décidé lundi d'accorder un don de cent francs à Arc Jurassien Expo, qui mettra en vitrine, le 23 mars prochain à Saignelégier, les meilleures vaches laitières du Jura bernois, ainsi que des cantons du Jura et de Neuchâtel. | cm

## Merci aux organisateurs!

Le Conseil municipal tient à remercier une fois encore les organisateurs du calendrier de l'Avent géant, pour leur initiative et leur engagement, ainsi que toutes les personnes qui ont participé en décorant une fenêtre. Il salue avec grand plaisir le succès remporté par la balade organisée le 6 janvier, qui a débouché sur une sympathique tournée à travers le village.

Les autorités ont de surcroît vécu un très agréable moment de partage le 24 décembre, à l'inauguration de la fenêtre municipale décorée par Marina Berger, rendez-vous qui a attiré une belle brochette d'habitants. Le Conseil municipal se réjouit de l'édition 2019 de cette manifestation haute en couleur et en chaleur humaine. | cm

## PC régionale

Les autorités de notre commune ont renoncé à présenter un(e) ou des candidat(s) à la future nouvelle commission de gestion, qui doit être nommée pour chapeauter l'organisation de Protection civile du Jura bernois et son centre de compétences sis à Tramelan. | cm

## Au match gratuitement

Le Conseil municipal rappelle qu'il tient à disposition des intéressés des billets donnant accès gratuitement aux matches réguliers, à domicile s'entend, de la première équipe du HC Saint-Imier. Jusqu'à épuisement du stock, les habitants de la commune peuvent venir chercher ces billets au guichet de l'administration. | cm

## Délégations

Le 31 janvier prochain, c'est à Bertrand Barras qu'il reviendra de représenter les autorités à l'assemblée annuelle de La Fanfare, à Villeret.

Le 26 février, Johnny Stauffer, Vincent Fleury et Fanny Jeanmaire participeront à la séance d'information organisée par l'arrondissement administratif du Jura bernois, au sujet des bons de garde pour enfants et de divers autres projets du domaine social, séance qui se tiendra au CIP de Tramelan.

Pour sa part, Ronald Ermattinger représentera la Commune à l'assemblée générale de l'association Centre-Jura, le 6 mars prochain à Saint-Imier.

Le lendemain 7 mars, Doris Bordichini participera à l'assemblée extraordinaire de la Protection civile du Jura bernois, à Tramelan. | cm

COMMUNE DE VILLERET AVIS OFFICIELS



## Délégations

Mélanie Keller-Berger représentera la commune lors de l'assemblée générale de la Fanfare de Villeret le 31 janvier; Bruno Lemaitre participera à l'assemblée générale de la Fédération des pêcheurs du Jura Bernois qui aura lieu le 8 février à Villeret; Richard Habegger se rendra à l'inauguration du nouveau téléski des Savagnières le 16 février, MM. Habegger, Lehmann et Vuitel se rendront au tournoi de hockey des équipes scolaires le 24 février prochain à la patinoire de Saint-Imier; Carlos Chatelain participera à la séance organisée par la Préfecture du Jura Bernois et la Direction de la santé publique concernant les bons de garde et projets législatifs actuels dans le domaine du social qui se déroulera le 26 février prochain au CIP; Dave von Kaenel se rendra à l'assemblée extraordinaire des délégués du syndicat des communes du Centre régional de compétences et de PC du Jura Bernois et de Tramelan, le 7 mars à Tramelan. | administration communale

## Bureau de vote du 10 février 2019

Les personnes suivantes sont convoquées au bureau de vote du dimanche 10 février:

Selma Gindrat et Camille Pellet ainsi que Philippe Boillat et Antoine Linder. | administration communale

Délai rédactionnel  
**MERCREDI 9H**

## Un cours intéressant

Ainsi que cela a déjà été annoncé, un cours sera organisé dans la commune, après installation du défibrillateur, soit en février ou mars prochain. Ce cours aboutira à une certification reconnue, qui correspond au premier palier de formation de Firstresponder. Il se déroulera soit sur deux soirées, soit sur une journée de six heures.

Il demeure encore quelques places disponibles et les intéressés s'adresseront à l'administration communale. | cm

## Rappel des dicastères

En ce début d'année, rappelons la répartition des dicastères et des domaines de responsabilités, entre les quatre conseillers municipaux et le maire:

- **Gérard Py, maire** (remplaçant: Pierre Hinni): administration générale et police locale (avec responsabilité des ressources humaines); finances (planification, budget et comptes); économie (notamment les affaires en relation avec les immeubles et domaines de la commune).
- **Pierre Hinni** (remplaçant: Marc Mermod): travaux publics, éclairage public, aménagement local et du territoire (notamment les routes

communales et les berges de la Suze); bâtiments communaux; cimetières, cultes.

- **Thierry Vuilleumier** (remplaçant: Michel Abplanalp): éducation (en relation avec les écoles infantine, primaire et secondaire); 3<sup>e</sup> âge; œuvres sociales.
- **Michel Abplanalp** (remplaçant: Thierry Vuilleumier): organe communal de conduite, sapeurs-pompiers, protection civile; agriculture, chemins de finage; culture, sport, tourisme.
- **Marc Mermod** (remplaçant Pierre Hinni): service des eaux, de l'épuration des eaux usées et de la protection de l'environnement; gestion des déchets

## A la pati!

L'administration municipale rappelle qu'elle tient à la disposition des intéressés un lot de billets permettant d'entrer gratuitement à la Clientis Arena, pour y assister à un match à domicile du HC Saint-Imier. | cm

## Travaux reportés

Faute de disponibilité du service concerné, les travaux qui devaient être confiés au SSEVT (structure sociale d'encadrement vouée au travail), sur le territoire de la commune, ont dû être reportés. Ils seront cependant réalisés dans le courant de cette année, sur un chemin et un mur rappelons-le. | cm

## Petit permis de construire

Après les formalités d'usage, un petit permis de construire a été accordé à Jérôme Ganguillet Sàrl pour la transformation intérieure, le remplacement des portes côté Nord (deux portes sectionnelles en alu de couleur brune) et une porte de service Nord et Est en bois brut (RAL 9007), pose d'un canal de fumée pour poêle sur pan Nord et remise à neuf de la place goudronnée côté Nord, Vieille-Route 43, zone Village ancien, parcelle N° 172.

## Recensement de la population

Au 31 décembre 2018, le nombre d'habitants à Villeret était de 931. 450 hommes (+1) et 481 femmes (+4), soit 5 habitants de plus qu'à fin décembre 2017. La population compte 782 Suisses et 149 étrangers. En 2018, 93 arrivées, 11 naissances, 83 départs et 16 décès ont été enregistrés. La commune compte 35 personnes du Portugal, 29 de France, 20 d'Italie, 16 d'Espagne, 7 de Belgique, 6 de Pologne, 4 du Brésil, 4 du Liban, 4 du Cameroun et 24 qui proviennent d'autres pays. | administration communale

## Analyse de l'eau

Le rapport d'analyse réalisé par RuferLab suite à notre prélèvement du 18 décembre 2018 à la rue du Brue 5, mentionne les résultats suivants: Température mesurée in-situ: 12,2°C; Escherichia coli / germe(s)/100ml: 0; Entérocoques / germe(s)/100ml: 0; Germes aérobies / germe(s)/ml: 1. Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni Escherichia coli, ni Entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml. | administration communale

## Rapport intermédiaire de révision des comptes

Le 14 décembre 2018, la commission de vérification des comptes a procédé à une révision intermédiaire, sans avis préalable. Les comptes ont été trouvés en ordre. | administration communale

Réclame



**Carrosserie MONT-SOLEIL SARL**

**Eric Pierre**  
Carrosserie - Peinture

Réparation toutes marques voiture de remplacement  
Pare-brise

2610 Saint-Imier  
Tél 032 941 49 41  
Natel 079 549 65 75  
E-mail: pierre.e@bluwien.ch







# Projet pilote de chauffage à distance

Le 10 février prochain, les citoyennes et citoyens de Saint-Imier sont appelés aux urnes. Ils devront se prononcer sur deux objets représentant une dépense de plus de trois millions de francs, dont le projet de chauffage à distance dans le secteur de l'hôpital. Les autorités ont tenu conférence de presse ce mardi.

Dans le cadre de ses réflexions en faveur du développement durable, la Municipalité de Saint-Imier étudie depuis quelques temps déjà un projet pilote de chauffage à distance (CAD). Celui-ci concerne le site imérien de l'Hôpital du Jura bernois, l'EMS La Roseraie et le bâtiment communal situé Route de Sonvilier 3 qui abrite pour quelques mois encore le ceff Santé-Social.

Ce réseau aura comme source de chaleur une énergie renouvelable locale. Il s'agit de l'eau du puits des Sauges qui alimentera sous peu le Haut-Vallon et les Franches-Montagnes. Le tour de force est rendu possible par la température de l'eau extraite, d'environ 20°C tout au long de l'année. Grâce à un réseau de distribution basse température et à des pompes à chaleur décentralisées, il sera possible à terme de chauffer de manière performante et dans le respect de l'environnement de nombreux immeubles de la localité.

## Projet entièrement autofinancé

Selon les projections actuelles, le projet pilote permettra de fournir près de 2 mil-

lions de kWh chaleur, ce qui représente plus de 220 000 litres d'équivalent mazout et une économie de 580 tonnes de CO<sub>2</sub> par an. La consommation des pompes à chaleur représentera plus de 500 000 kWh d'énergie électrique renouvelable, composée de photovoltaïque local et d'hydraulique (produit TOPAZE).

La gestion du nouveau système de chauffage est basée sur les principes du «contracting». L'investissement nécessaire à la réalisation du projet sera pris en charge par la commune. Celle-ci en assurera le fonctionnement via ses Services techniques. L'investissement et les coûts de fonctionnement seront entièrement autofinancés par la vente de kWh chaleur aux clients raccordés. La libération d'un crédit d'engagement de 1 400 000 francs a été préavisé favorablement et à l'unanimité par l'ensemble des instances politiques communales.

Le réseau de CAD comprendra l'ensemble des installations de l'échangeur de chaleur du Réservoir des Philosophes jusqu'aux compteurs de chaleur des différents clients. La facturation des frais de chauff-

fage se fera ensuite en fonction des kWh thermiques consommés, dont le prix intégré sera compris entre 13 et 15 ct/ kWh (tarif puissance installée et prix par kWh) suivant le coefficient de performance de l'installation. Un contrat sera signé avec chaque client. Le prix de l'énergie sera fixé par le Conseil municipal.

Si ce projet pilote s'avère concluant, une étude sera menée dans un second temps par les Services techniques, afin d'étendre cette source d'énergie renouvelable. Il est ainsi prévu de chauffer plusieurs immeubles dans le secteur centre de la localité, entre la rue Agassiz et la rue du Soleil.

## Nouvel atelier pour les Services techniques

Le second objet soumis au corps électoral a trait aux ateliers et dépôts des Services techniques, actuellement à l'étroit. Ces derniers sont en effet confinés dans des bâtiments trop petits aux Noyes et à la rue de l'Envers 22, voire franchement insalubres dans les Anciens Abattoirs et dans le bâtiment du Manège.

Les monteurs ne travaillent pas dans des conditions correctes. Les surfaces et volumes de stockage sont également insuffisants pour y entreposer du matériel coûteux qui doit parfois satisfaire aux normes des denrées alimentaires. Par ailleurs, des projets de rénovation ou de réaffectation de certains bâtiments utilisés par les Services techniques rendent incontournable la libération des locaux actuels dans un horizon de deux ans environ.

La quête d'un emplacement adéquat a duré de nombreux mois. Plusieurs solutions ont été évaluées et chiffrées. L'option prévoyant la construction d'un bâtiment neuf a été rapidement abandonnée en raison de l'absence de terrain à bâtir disponible.



## Un seul endroit envisageable

Les critères à satisfaire pour le futur entrepôt sont nombreux. Il doit être assez grand pour abriter l'ensemble des dépôts actuels des Services techniques, offrir des accès adaptés aux véhicules lourds pour la livraison de matériel et proposer une surface suffisante pour le parcage des véhicules, la mise en place de stockages extérieurs et d'éventuelles extensions futures. Enfin, son acquisition et sa rénovation doivent s'inscrire dans le budget prévu au plan financier, soit 1 800 000 francs. La libération d'un crédit d'engagement équivalent à cette somme a été préavisée favorablement et à l'unanimité par l'ensemble des instances politiques communales.

Après plusieurs mois d'investigations, le Service de l'équipement est arrivé à la conclusion qu'un seul endroit correspondant aux critères est actuellement disponible. Il s'agit de la parcelle N° 32 au sud des voies CFF, en face du Plateau-de-la-Gare. Sa surface est de 3057 m<sup>2</sup>. Une fois le projet réalisé, plus de 1500 m<sup>2</sup> d'entrepôts couverts seront à disposition ainsi que 800 à 1000 m<sup>2</sup> de stockages extérieurs, ce qui correspond aux besoins actuels des Services techniques. La parcelle n'est pas enregistrée comme polluée au cadastre des sites contaminés du canton de Berne. Une étude des sols a été réalisée en octobre 2018. Elle a confirmé l'absence de toute contamination problématique pouvant occasionner des surcoûts lors de la réalisation du projet.

En cas d'acceptation par le souverain, le projet prévoit deux étapes principales: la démolition de trois bâtiments insalubres et la rénovation de deux entrepôts. Un autre immeuble sera par ailleurs réhabilité. Il accueillera les bureaux des monteurs, les vestiaires et les installations sanitaires. L'achat du terrain et les rénovations prévues correspondent au budget disponible.

En cas de déménagement, les Services techniques libéreront l'ensemble de leurs entrepôts actuels. Ceux-ci pourront alors être utilisés par d'autres services communaux. Les bureaux des services administratifs des Services techniques resteront localisés dans le bâtiment central de l'administration communale, à la rue Agassiz.

## La demande de référendum a abouti

Le corps électoral de Saint-Imier sera appelé à se prononcer sur le crédit d'engagement de 885 000 francs voté par le Conseil de ville pour la réalisation de la Maison de la musique. Lancée par le Parti socialiste, la demande de référendum a abouti dans le délai légal.

Muni de 203 signatures valables sur 118 nécessaires (4% des ayants droit), le texte déposé par le PS demande que les citoyennes et citoyens puissent se prononcer sur la décision du Conseil de ville du 13 décembre dernier. Par 22 voix contre 4, le Législatif imérien avait alors accepté un crédit d'engagement sous forme de subvention d'investissement de 885 000 francs (790 000 francs en cash et 95 000 francs d'estimation de la valeur de donation) pour la réalisation du projet «Maison de la musique» dans le bâtiment de l'ancien manège.

Le Conseil municipal a pris connaissance de l'aboutissement de la demande de référendum dans sa séance du 22 janvier 2019. Il lui appartient désormais de fixer la suite de la procédure qui débouchera sur une votation populaire, sans doute le 19 mai prochain. | cm

## COMMUNIQUÉ LES QUATRE BORNES

### Les Quatre Bornes: un projet 100% endogène et réversible

Après la campagne de dénigrement illustrée lancée en fin de semaine dernière par «Sauvez l'Echelette», nous autres membres d'Eoliennes La Joux-du-Plâne-l'Echelette Sàrl, tenons à remettre l'église au milieu du village.

En premier lieu: des agriculteurs de La Joux-du-Plâne, et eux seuls, ont imaginé ce parc éolien sur leurs terres. Très rapidement, nous ont rejoints la majorité des agriculteurs de la Montagne-de-l'Envers, puis les communes de Sonvilier et de Val-de-Ruz.

Ne possédant ni les connaissances techniques, ni les ressources, ni les fonds nécessaires, nous avons choisi pour partenaire une société-fille de notre distributeur d'électricité, à savoir Groupe E Greenwatt. Ce partenaire est chargé de développer notre potentiel éolien et d'assumer tous les risques financiers jusqu'à la mise en exploitation du parc.

Le parc éolien des Quatre Bornes demeure pourtant notre projet et nous gardons la haute main sur son avenir: la majorité décisionnelle nous appartient au sein du comité de pilotage, nous restons parfaitement maîtres chez nous!

Contrairement à ce que laissent clairement entendre les opposants, le projet des Quatre Bornes est donc 100% endo-

gène et nullement imposé par un promoteur de l'extérieur.

Par ailleurs, nous le réaffirmons: la création d'un parc éolien dans cette région reflète bel et bien l'imagination, le bon sens et le respect que les opposants réclament pour négocier le tournant énergétique de la stratégie fédérale 2050.

De l'imagination, parce que le projet est sorti de la nôtre, agriculteurs de montagne décidés à utiliser à bon escient le vent soufflant au-dessus des terres que nous exploitons, en aidant à la fois la lutte contre le réchauffement climatique et la pérennisation de nos activités agricoles de montagne. Nous souhaitons pouvoir transmettre ce patrimoine aux générations futures.

Du bon sens parce qu'en termes de vent, le secteur est particulièrement bien exposé pour une exploitation éolienne. Du bon sens aussi, à l'heure où l'on s'inquiète du mitage du territoire, car cette technologie est la production d'énergie renouvelable exerçant le plus petit impact par mètre carré de terre: les 11 éoliennes prévues produiront quelque 80 millions de kWh par an, soit autant d'électricité que 70 terrains de football couverts de panneaux photovoltaïques...

Du respect, enfin, parce qu'un parc éolien est réversible,

contrairement au réchauffement climatique: après vingt ans d'exploitation, il sera possible, si la population le souhaite, de démonter complètement le parc, de recycler les machines à plus de 99% et de redonner son image actuelle à la région, et ceci en moins d'un mois.

En sus du bon sens, de l'imagination et du respect, notre projet révèle notre sens des responsabilités. En effet, à l'heure où la jeunesse se mobilise, exigeant à raison que l'économie et la politique agissent enfin de concert pour limiter le réchauffement climatique, à l'heure où le WEF de Davos exprime les mêmes préoccupations, nous parlons peu et ne manifestons pas, mais nous agissons: un parc éolien nous permettra d'assumer une part de nos devoirs envers nos descendants.

Les éoliennes modifieront certes ce paysage, pour deux décennies en tous les cas; mais le réchauffement climatique, lui, le détruira comme il détruira sa biodiversité, et sans qu'on puisse l'illustrer sur des photos-montage...

Pour la Sàrl Eoliennes Joux-du-Plâne - L'Echelette: Jean-Michel Christen et Roger Stauffer [www.les4bornes.ch](http://www.les4bornes.ch)

## COMMUNIQUÉ SAUVEZ L'ECHELETTE

### Des images qui parlent: la réalité éolienne au-dessus de nos têtes

L'association Sauvez l'Echelette lutte pour préserver le secteur des Quatre Bornes, entre Sonvilier (BE) et le Val-de-Ruz (NE), un cadre naturel préservé mais menacé par la construction d'un parc éolien de onze machines géantes telles qu'il n'en existe encore nulle part en Suisse. Des photomontages professionnels permettent enfin de se faire une idée de ce que risque de devenir ce lieu si nous n'agissons pas.

Le discours officiel du projet éolien des Quatre Bornes piloté par Groupe E fait la part belle aux propos rassurants: un paysage «renforcé», des oiseaux migrateurs épargnés, des murs de pierres sèches plus beaux qu'avant et une gélinotte des bois bichonnée.

La réalité est tout autre: les turbines de 207 mètres de haut vont transformer tout le secteur des Bugnenets - La Joux-du-Plâne - Derrière-Per-tuis - l'Echelette en une vaste zone industrielle, bruyante et défigurée, au mépris de la population locale et des visiteurs.

L'association Sauvez l'Echelette a fait réaliser des photomontages professionnels pour que tout un chacun puisse se faire une idée. Neuf photos et

deux vidéos sont disponibles en ligne sur le site internet de l'association: [www.sauvez-lechelette.ch](http://www.sauvez-lechelette.ch).

Les photomontages montrent un paysage dénaturé du Chas-seral à la Vue des Alpes. Placées au sommet de la crête, les machines s'imposent par leur situation dominante sur tout le secteur. Les photomontages montrent aussi qu'avec les 16 machines de Mont-Crosin déjà en service, on assiste à une véritable saturation. Après avoir vu les vidéos, tout un chacun constatera que cet

espace de loisirs et d'activités hivernales connu loin à la ronde ne sera plus qu'une zone industrielle sans âme.

Derrière les beaux discours du promoteur fribourgeois Groupe E se cache une dure réalité: la destruction d'un espace de liberté encore préservé et habité par des agriculteurs et des riverains déterminés à sauver ce patrimoine. La transition énergétique est possible sans détruire le cadre de vie des gens. Elle demande un peu de respect, de bon sens et d'imagination!



Exemple de photomontages: vue depuis L'Envers (BE)

## Fusion des communes



Renan



Sonvilier



Saint-Imier



Cormoret



Courtelary

COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS



## Fermeture de la route du Stand

Suite aux conditions météorologiques rencontrées durant les Fêtes et en ce début d'année (pluie verglaçante et brouillard givrant), la route du Stand a été fermée à la circulation en apposant une barrière en haut et en bas du tronçon.

Après quelques jours, les employés de voirie ont constaté que la barrière avait été retirée par un inconnu. Le Conseil municipal rappelle aux citoyens de la commune que la route du Stand est fermée lorsque celle-ci est dangereuse ou impraticable. La circulation est déviée par la route des Places comme habituellement. La personne ayant retiré les barrières, sans les remettre en place

après son passage expose les autres usagers à un danger certain. C'est pourquoi, si cette personne aventureuse désire emprunter cet itinéraire malgré l'interdiction, il serait bienvenu de remettre les structures à leur place afin d'éviter des difficultés à d'autres qui ne pourraient alors déterminer si la route est fermée ou non. Il incombe au service de la voirie de déterminer le moment opportun pour la fermeture et la réouverture de la chaussée et non pas à tout un chacun.

La Municipalité souhaite également mentionner qu'aucune économie n'est faite sur la sécurité des citoyens au niveau du salage et du déneigement.

## La population invitée jeudi prochain à Sonvilier

Répondant parfaitement à sa politique de transparence et d'immédiateté en matière de communication, le Comité de pilotage du projet de fusion des communes du haut-Vallon (Copil) invite la population de Renan, Sonvilier, Saint-Imier, Cormoret et Courtelary, jeudi prochain le 31 janvier, à une séance d'information publique. Il y dévoilera le nom choisi pour la nouvelle entité, ainsi que toutes les avancées du projet.

Rappelons que pas moins de 180 propositions d'appellation sont parvenues aux comités l'automne dernier. Les groupes de travail ont désigné chacun son quintet de favoris, le Copil des cinq maires effectuant le choix définitif parmi cette liste. Un choix qu'il annoncera donc jeudi prochain, en attendant évidemment qu'il soit approuvé

par les organes fédéral et cantonal compétents.

Le 31 janvier à Sonvilier, l'appellation choisie sera donc annoncée publiquement.

On répétera que les noms des communes actuelles demeureront en vigueur, les adresses devenant par exemple «Fleur de Lys 166, 2608 Courtelary, commune de X».

### Le calendrier

Le projet de fusion, nouveau nom compris, sera soumis à l'électorat dans le courant de l'année prochaine; le calendrier prévoit une élection des nouvelles autorités en 2021 et l'entrée en force de la nouvelle commune politique au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Diverses informations seront délivrées durant cette soirée, notamment le premier pro-

jet d'organisation politique, la planification opérationnelle, les droits acquis du personnel communal (dont les contrats actuels deviendront caducs au jour de la fusion et devront donc être préalablement renouvelés).

### Exprimez-vous!

Cette séance d'information sera l'occasion de prendre une nouvelle fois la température au sein de la population. Benjamin Rindlisbacher, président: «Le Copil et les groupes de travail se réjouissent des retours qu'ils pourront entendre le 31 janvier. Si la direction prise dans un domaine ou un autre hérisse la population, il faut que nous en changions. Le projet doit répondre aux véritables attentes des habitants, pour le fond comme pour la forme.»

Les participants à cette soirée sont donc invités à s'exprimer franchement. Ils auront par ailleurs la possibilité d'interroger les membres du Copil et des groupes de travail.

### Largement ouverte

Organisée et menée par le Copil, cette séance est ouverte à tous les intéressés, sans restriction aucune, mais elle s'adresse évidemment en priorité aux habitants des cinq communes concernées par le projet de fusion. «Nous espérons que la participation sera nombreuse, ses réactions donc significatives», souligne Benjamin Rindlisbacher. | *copil*

**Jeudi 31 janvier, 19h 30**  
**Sonvilier, salle communale**  
**Entrée libre**  
**Invitation à toute la population**



C'est à Sonvilier que le Copil de fusion invite la population régionale

## SONVILIER Club des Aînés

Programme 2019 à découper et à conserver!

### 19 février

Sur les Chemins de Compostelle 2011, 2015, 2016, impressions vécues par Mario Pini

### 2 avril

Présentation d'un film

### 18 juin

Course annuelle  
«Au bord du Lac de Bienne, Visite chez un souffleur de verre»

### 3 septembre

Présentation de diapos

### 5 novembre

Présentation d'un film

### 3 décembre, 11 h 30

Repas de la Saint-Nicolas  
Compote de raves et sa garniture

Sauf avis contraire, les rencontres ont lieu à la salle de paroisse de Sonvilier à 14 h.  
Bienvenue à toutes et à tous de Sonvilier ou d'ailleurs, jeunes et moins jeunes.

| *l'équipe d'animation*

Réclame

Clientis ARENA



HOCKEY SUR GLACE

SAINTI-BATS MATCH DE COUPE SUISSE

EN CAS DE VICTOIRE QUALIFICATION POUR LE TOUR FINAL DE LA COUPE SUISSE!

HC SAINT-IMIER

HC VILLARS

LE MATCH DE LA SAISON A NE PAS LOUPER!

MERCREDI 30 JANVIER 20 H 15

RESTAURATION POSSIBLE DANS LES DIFFÉRENTES BUVETTES DU CLUB

WWW.SAINTI-BATS.COM



Entrée offerte aux clients de la Clientis Caisse d'Épargne Courtelary sur présentation de leur carte de compte!

## ÉCOLE PRIMAIRE SAINT-IMIER

### Des élèves initiés au judo

Depuis le début d'année scolaire 2018-2019, deux classes de l'école primaire de Saint-Imier participent au projet créé par l'association «Judo's cool».

Ce projet a pour but de proposer aux écoles des leçons de judo comme activité régulière, intégrée dans le programme scolaire. Ainsi, tous les mardis après-midi, les élèves se sont rendus au dojo de Saint-Imier pour pratiquer ce sport. L'animateur, Monsieur Berruex, a dispensé les cours aux enfants.

Les jeunes judokas ont été enseignés au respect, au par-

tage et au travail de groupe. Ils ont acquis une meilleure connaissance d'eux-mêmes et de leurs pairs.

Le projet n'aurait pas pu avoir lieu sans sponsors. L'école primaire remercie chaleureusement l'association Pro Juventute Arc jurassien ainsi que le Rotary Club des Reussilles pour leur soutien financier. Le Kiwanis International Jura et le Lions Club jurassien se sont aussi annoncés et l'école primaire de Saint-Imier les en remercie grandement. L'activité finira en beauté par un tournoi de judo

auquel les élèves participeront. Il aura lieu à Fontainemelon (NE) demain samedi 26 janvier.

| *les enseignantes des classes de soutien de l'école primaire de Saint-Imier: Hannelore Etchebarne, Marie-Chantal Debrot, Anne Baume et Odile Perret*



## FRACTION DU PARTI SOCIALISTE DE ST-IMIER

### Maison de la musique, aux citoyens de se prononcer

A Saint-Imier, on dispose de 30 jours pour récolter les signatures nécessaires à un référendum. Le référendum facultatif de la fraction socialiste a abouti, bien que les 30 jours comprenaient les Fêtes de fin d'année. L'arrêté dans la Feuille d'Avis officielle a été publié avant Noël. Le jeudi 17 janvier, près du double des signatures nécessaires a été déposé.

La population sera donc appelée à se prononcer sur cet objet. Concrètement, elle devra dire si elle accepte que la commune verse une sub-

vention de fonctionnement de 885 000 francs comprenant entre autres la somme de 50 000 francs pendant 15 ans. La fraction socialiste considère qu'octroyer une subvention pour une durée aussi longue est imprudente et inhabituelle d'autant plus que des questions posées au Conseil de ville sont restées sans réponses.

La fraction socialiste, satisfaite que chacun puisse se prononcer sur cet objet en toute connaissance de cause, remercie les personnes qui ont signé le référendum.

## ENSEMBLE VOCAL D'ERGUËL

### Une cantate en au revoir à Philippe Krüttli

Lors de son prochain concert, l'Ensemble vocal d'Erguël présentera un programme de pièces de John Glenesk Mortimer. Entre autres *The song of Man*, commandé par le directeur Philippe Krüttli pour l'EVE, qui est une cantate moderne alternant textes profanes, religieux, actuels et anciens, nous parlant de la situation unique de l'Homme sur la Terre, de sa pensée consciente qui le distingue des autres êtres vivants et de ce fait de sa responsabilité envers la planète. La cantate de John Glenesk Mortimer s'impose naturellement comme dernière création présentée par Philippe Krüttli avec l'EVE. En effet, Philippe Krüttli déposera sa baguette en juin 2019 après 27 ans de direction. C'est avec une force et une sincérité particulières que l'EVE s'est plongé dans cette œuvre. Un riche programme à découvrir ce week-end à Saint-Imier et à Moutier.

**Samedi 26 janvier, 20h**  
**Collégiale de Saint-Imier**  
**Dimanche 27 janvier, 17h**  
**Collégiale de Moutier**  
**Infos et rés.: www.everguel.ch ou 079 122 70 52**

SAINT-IMIER

# Au CCL : trois premières suisses avant le grand chantier

Certes un brin moins longue, pour cause de chantier annoncé au printemps, la nouvelle demi-saison du Centre de culture et de loisirs (CCL) n'en sera pas moins marquante, avec notamment trois premières suisses, excusez du peu!

De la mi-mai à la fin août prochains, le Relais culturel sera en effet soumis à de gros travaux, exigés par les nouvelles normes en matière de sécurité, en particulier contre les incendies. Diverses mesures seront prises, et notamment des modifications architecturales assez importantes, qui contraindront le centre à un quasi repos.

Mais auparavant, son programme particulièrement dense comprendra pas moins de trois spectacles en première suisse.

## L'humour cartonne

Pour son 5<sup>e</sup> week-end d'humour, le CCL fait fort, qui présente Anne Roumanoff (8 mars, salle de spectacles 20h30) et Gil Alma (9 mars, même heure même lieu), tous deux en première nationale.

Quatorze ans après un premier passage, c'est dans son tout nouveau spectacle, qui sortira à la fin de ce mois à Paris, qu'Anne Roumanoff retrouvera l'Erguël. Il s'agit aujourd'hui de la seule date prévue en terre helvétique, qu'on se le dise! Des thèmes d'actualité habiteront ce *Tout va bien*, dont on dit à Paris qu'il nous vaudra une humoriste plus mordante que jamais.

La réservation marche fort, pensez-y!

Le lendemain, Gil Alma, connu pour son rôle dans la série *Nos chers voisins*, égrènera des thèmes d'actualité aussi, mais en les mariant avec des reflets du quotidien, apprêtés à sa sauce dans *200% naturel*.

En première partie du samedi, Benoît Joubert interprétera des extraits de *Oh merde...*

## Une résidence de 3xRien

La saison théâtrale est alléchante, avec les Compagnons de la Tour (voir ci-contre) en préambule, puis une soirée riche aussi bien en multiculturalité qu'en interdisciplinarité. La toute jeune compagnie 3xRien – où s'exprime notamment une récente stagiaire du CCL, Mélanie Krebs de Bévillard –, présentera en effet *Routine*, un spectacle créé en résidence imérienne et intégré au programme d'éviDanse.

Cette création promet une ambiance intimiste et sensitive, d'une originalité et d'une fraîcheur prometteuses (vendredi 22 février).

L'étape suivante sera destinée aux enfants, par la compagnie L'Outil de la Ressemblance (mercredi 27 février, 16h30). Avec *Dans moi*, le metteur en scène neuchâtois Robert Sandoz, dont on connaît la propension à sortir joyeusement des sentiers battus, offrira à un moment destiné au jeune public dès 4 ans et centré sur les ouvrages de Kitty Crowther. Une représentation qui ouvrira la collaboration du CCL avec la nouvelle responsable de la bibliothèque régionale, Annick Vuille.

## En vedette, l'immense Frida Kahlo

C'est à l'artiste Frida Kahlo, à sa vie, à son art flamboyant, que rend hommage dans un spectacle éponyme, la compagnie L'Hydre Folle. Emmenée par une pionnière du théâtre jurassien, Martine Corbat, au jeu, à l'adaptation et à l'écriture aussi bien qu'à la mise en scène, ce spectacle marie tendresse, humour et poésie, en musique et en chansons, dans

des décors recréant l'univers symbolique de la peintre.

A ne manquer sous aucun prétexte!

## Tout pour la musique

Ses rendez-vous musicaux, le CCL les lancera avec un ensemble habitué de ses lieux, Entre 2 caisses (vendredi 15 mars), qui l'a une nouvelle fois convaincu par son nouveau tour de chant, un genre de « best of » qui égrènera les moments marquants de vingt ans de carrière. La soirée idéale pour redécouvrir ces tendres et drôles chantistes aux textes magnifiques, dixit Martine Bourquin.

Pour troisième première suisse de la demi-saison, le spectacle de Benoît Dorémus, un auteur-compositeur-interprète bisontin, adoubé par Renaud et Cabrel, dans la mouvance des Renan Luce, Gauvain Sers et autres (vendredi 26 avril). Il interprétera au CCL un nouveau répertoire en travail pour son prochain plateau.

## On se lève tous...

Trois jeudreLive offriront respectivement les chansons polissonnes de Lili Roche (14 février), la soul et rhythm'n'blues du Sophie Noir Trio emmené par Simon Gerber (11 avril) et le rock-world-jazz de iAROSS (2 mai), pour des jeudis soir de café concerts à 10 francs.

L'événement musical du printemps sera pourtant sans le moindre doute la clôture de demi-saison, par le Gypsy Sound System Orchestra, le 11 mai dans une salle libérée de ses chaises. On y bougera, donc, on y dansera même, durant un concert festif matiné

## Place à la photo, puis à la céramique



Profonde harmonie avec les céramiques de François Schneider

de musiques du monde, toutes fusionnées avec des rythmes contemporains.

Créé par le couple de DJs helvétiques DJ Olga et D' Schnaps, également musiciens et producteurs, le Gypsy Sound System Orchestra crée chacun de ses concerts en fonction et en interaction avec son public. Un événement unique donc! | de

[www.ccl-sti.ch](http://www.ccl-sti.ch)

Réservations : 032 941 44 30 [information@ccl-sti.ch](mailto:information@ccl-sti.ch)

Pour sa traditionnelle expo collective biennale, le CCL innove cette année, qui la consacre entièrement à la photographie. Sur appel d'offres, il a sélectionné onze créateurs, établis dans une vaste zone, mais qui tous ont un lien avec l'Arc jurassien. Une belle diversité de styles est promise, les critères de sélection garantissant un niveau remarquable, puisque le choix du jury s'est appuyé sur l'originalité, la qualité technique, ainsi que la cohérence d'une démarche individuelle.

De Séverine Are, une enfant de La Chaux-de-Fonds établie en terre vaudoise, qui présente une

série de photos urbaines, au Tramelot Eric Wälti et ses montages amusants, en passant notamment par la série de clichés réalisés en Allemagne par Isabelle Schaefer, de Renan, la richesse sera de mise du 8 février au 17 mars aux cimaises du CCL!

La seconde expo du semestre, du début avril au 12 mai, met en lumière les œuvres du céramiste neuchâtois François Schneider, dont la démarche particulièrement originale réinvente le geste et la matière. Pour que les murs du CCL soient habités aussi, il a invité à le rejoindre Laurent Guenat, un concitoyen peintre au travail profondément humain. | de

## Apprendre le théâtre

« Sur scène, tout est possible, même ce qui ne l'est pas! »

En s'appuyant sur des notions anatomiques et physiologiques simples du corps et du mouvement, il sera proposé aux participants d'aller à la rencontre de certains fondamentaux du corps qui régissent l'existence de l'être humain. Ils sont souvent subconscients pour peu que l'on travaille sur leur conscience et leur maîtrise, des outils majeurs de l'acteur en scène par le regard, la respiration, la tonicité, la posture.

Ces structures corporelles profondes régissent sans que l'on en ait conscience le rapport à soi, aux autres, au monde, et déterminent pour l'acteur sa présence sur scène. Elles sont la toile de fond de ses « états de corps », de ses « états de pensée et émotionnels ». Ces informations sensibles faciliteront la mise en jeu du corps en mouvement par rapport à l'espace, au temps et à la dynamique. Le travail sur ces fondamentaux sera aussi une invitation à élargir le spectre interprétatif de l'acteur.

Les cours de théâtre du CCL sont présentés en collaboration avec Utopik Family.

Ados : 14 lundis, du 28 janvier au 27 mai  
Adultes et enfants : 14 mardis du 29 janvier au 28 mai  
Préados : complet  
Pour tous les cours : renseignements et inscriptions au CCL, 032 941 44 30 [secretariat@ccl-sti.ch](mailto:secretariat@ccl-sti.ch)  
Détails sur [www.ccl-sti.ch](http://www.ccl-sti.ch)

## Deux joyaux théâtraux à l'ambiance baroque

Troupe imérienne d'amateurs très éclairés, mise en scène par l'excellent André Schaffter, la bande des Compagnons de la Tour vit avec le CCL une histoire sans nuage, qui trouvera tout début février un nouveau point d'orgue : les trois premières représentations, chez elle, de deux pièces de l'auteur belge Michel de Ghelderode (1998-1962). Adémar Martens de son vrai nom, cet auteur francophone à la personnalité complexe connu à Paris un succès fou, que n'ont pu atténuer que Ionesco et Beckett.

Les Compagnons de la Tour, qui y travaillent depuis quelques jours sous le toit du CCL, ont choisi de

cet auteur original *Le perroquet de Charles Quint* (1934), une miniature de ses chefs-d'œuvre dixit le metteur en scène, où l'auteur se gausse de l'empereur, ainsi que *Le singulier trépas de messire Ulenspiegel* (1935), où l'on découvre un mythe flamand, pendant de Don Quichotte ou de Pantagruel.

Le théâtre de Ghelderode, inspiré des traditions hispanique et anglo-saxonne de la Renaissance, est profondément baroque. Ses pièces ont été jouées dans le monde entier, et pour cause! | de

Vendredi 1<sup>er</sup> février et samedi 2 février à 20 h 30  
Dimanche 3 février à 17 h 30



A domicile, les Compagnons de la Tour donnent cet hiver dans le théâtre belge. Prometteur! Photo: Eddy Strambini

## LA FERRIÈRE

### Un dimanche prometteur

La paroisse de la Ferrière organise une journée de partage à la halle polyvalente le dimanche 3 février dès 10h.

Dans le cadre des « cultes événements » proposés par le Syndicat des paroisses de l'Erguël, la célébration du jour aura pour thème la « Puissance ». En effet, la seule consigne donnée par le Syndicat est de trouver son « sens » dans le titre, dans tous les sens du terme!

Le jeu de société « Puissance 4 » sera le fil conducteur de ce culte particulier qui aura pour but de nous faire réfléchir à la puissance du jeu et à la puissance de Dieu. Diverses pensées, versets, citations et

poème nous conduiront à la prédication du pasteur Serge Médebielle.

La présence de l'association « Le Chariot Magique » aura toute sa place dans cette journée puisque c'est par le jeu que des infirmières spécialisées offrent des moments de divertissement, d'écoute, de présence et d'expression aux enfants hospitalisés.

Le développement de ce concept de santé a débuté en septembre 1996 dans le service de pédiatrie de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. Aujourd'hui, les infirmières en soins magiques arpentent les couloirs de nombreux hôpitaux en Suisse.

Durant le culte, nous aurons le privilège d'écouter Mägi Galeuchet, responsable de l'équipe infirmière et administratrice de l'association. Elle nous présentera et proposera à la vente, le livre qu'elle a récemment écrit pour les 20 ans du Chariot Magique intitulé: « Soigner l'enfant par le jeu » où elle partage de nombreux et touchants témoignages d'activités au contact d'enfants malades et de leurs parents.

Pour cet office hors des murs du temple, le Pasteur officiera entouré d'une équipe fidèle et motivée. La fanfare du village « jouera » à sa manière: elle accompagnera les cantiques et apportera une note musicale à ce beau dimanche.

Un apéritif dînatoire sera offert à tous par la paroisse de la Ferrière. Cette journée s'adresse aux personnes de tous horizons. De bonnes soupes chaudes, des plats froids ainsi que de délicieux



desserts permettront de reprendre des forces avant de s'exercer, durant l'après-midi, à de multiples jeux de société. Il y en aura à disposition pour tous les âges et pour tous les goûts. Les joueurs de cartes trouveront également le matériel nécessaire et sur place, ils rencontreront évidemment des partenaires!

Deux maquilleuses recrutées par le Chariot Magique seront présentes de 13h à 16h environ. Tous ceux qui le souhaitent, petits et grands, auront la possibilité de repartir avec un joli grimage sur le visage!

La Paroisse de la Ferrière, le Pasteur et l'équipe de préparation se réjouissent de vous voir à cette journée joviale. | ao

Dimanche 3 février, 10h-17h  
La Ferrière, halle polyvalente parking sous la halle

Retrouvez le journal de la semaine dernière sur notre site internet

[BECHTEL-IMPRIMERIE.CH](http://BECHTEL-IMPRIMERIE.CH)



COMMUNE DE TRAMELAN AVIS OFFICIELS



# Démographie : la population recule très légèrement

La population tramelote a subi un très léger recul au 31 décembre 2018 et a atteint 4631 habitants, soit 2 de moins qu'au 31 décembre 2017 (4633). A noter que ces chiffres sont une photographie de la population au 31 décembre 2018, sans égard aux cas de domiciliation transitoires (permis en cours d'autorisation à Berne, inscription dans le registre des habitants en cours).

Tramelan compte davantage de femmes (2318) que d'hommes (2313). Côté genre, la gent féminine est composée de 1928 Suissesses et de 390 personnes féminines étrangères, contre 1868 Suisses et 445 masculins étrangers.

Les personnes célibataires étaient au nombre de 2001 contre 1990 mariées, 291 veuves et 338 divorcées. Dix personnes sont inscrites

sous le régime du partenariat enregistré.

Sur le plan confessionnel, 1665 citoyens de confession protestante sont recensés. Les adhérents à la foi catholique romaine sont au nombre de 1090. Les autres habitants sont soit sans confession, soit d'une autre confession non officiellement recensée.

Considérée par nationalité, la statistique des personnes étrangères se décline en 49 nationalités, y compris suisse et inconnue. Les ressortissants portugais sont les plus présents, à 283. Viennent ensuite les citoyens/nés d'Italie (96), de France (90), d'Espagne (46), d'Afghanistan (28), de Roumanie (19), d'Erythrée (16), du Brésil (13), de Syrie (12), d'Allemagne et de Pologne (9), du Kosovo et du Maroc (8), d'Angola et de Macédoine (7),

du Cameroun et de Croatie (6), d'Egypte et de Turquie (5), de Bosnie et Herzégovine, Serbie, Mongolie, Ukraine et Tunisie (4), de Belgique, Royaume-Uni, Thaïlande, Colombie et Yémen (3), de Russie, Algérie, Slovaquie, Philippines, Chine, Slovaquie et Albanie (2). Dix personnes sont issues de 10 pays différents, sept autres sont enregistrées comme apatrides.

Le nombre d'autorisation de séjour C s'élève à 447, celui de séjour B à 224, de provisoire F à 55, de courte durée L à 14. Les frontaliers G non résidant sont 317. 95 requérants d'asile étaient domiciliés à Tramelan, dont les statistiques globales tiennent compte.

2018 a vu la naissance de 36 bébés. A l'autre bout de l'existence, 61 décès ont été signalés.

| le chancelier

# Apprendre à remplir une déclaration d'impôts

L'Université populaire Tramelan-Erguël propose une formation pour remplir sa déclaration d'impôts. Il s'agit d'utiliser le programme TaxMe qui vous permet de donner en ligne vos revenus et autres déductions.

Sur deux soirées, les participants aborderont les questions de fiscalité tout en remplissant leur feuille d'impôts sous l'œil avisé de Stive Marcuet, un expert dans le domaine.

Pour y participer, il est important de s'inscrire et de prendre avec soi les données (codes) personnelles pour TaxMe.

**Lundis 18 et 25 février, 19h-21h**  
50 francs par personne  
Regenove, Promenade 14, Tramelan

**Inscription et renseignements :**  
078 664 97 48  
mathieu.chaignat@cip-tramelan.ch  
www.upjurassienne.ch

Délai rédactionnel

**MERCREDI 9H**

## SAMARITAINS TRAMELAN

### Assemblée générale

L'assemblée générale annuelle aura lieu le mercredi 6 mars au local rue du Collège 11.

| le comité

## AGENDA

### EXPOSITIONS

- Peintures et art de rue, Shay, Kmis3 et Delta2, jusqu'au 22 février, lundi au vendredi 8h-20h, samedi 15h-20h, Tramelan, au CIP
- Soy (graffitis) et Anne-Catherine Sprunger (photographies), jusqu'à la fin du mois de février, lu-ve 8h-17h30 et sa-di 9h-17h30 (restaurant), lu-di 10h-17h (Fontenayes ouest), Hôpital du Jura bernois (restaurant et Fontenayes ouest), St-Imier
- «Saint-Imier 1850-1900: Globalisation et anarchisme/Globalisierung und Anarchismus», jusqu'au 24 février, St-Imier, Espace Noir, entrée libre
- L'Atelier du Qu'Art, La Rosaie, Tramelan, 7 jours sur 7, de 9h à 19h
- Exposition de photographies de onze créateurs, CCL, Saint-Imier

### VENREDI 25 JANVIER

- Nordic Days aux Prés d'Orvin, balade nocturne en raquettes suivie d'une fondue party
- La Retrouvaille, établissement du programme de 2019 suivi d'un repas canadien, 19h, Orvin, à la Cure
- Super match au loto, société des pêcheurs, 20h, Cortébert, salle polyvalente
- Nul bar ailleurs, Last Friday, ancien stand de tir à Vauffelin, 19h, soupe à la courge et saucissons

### SAMEDI 26 JANVIER

- Nordic Days aux Prés d'Orvin, portes ouvertes
- Théâtre du Clos-Bernon, 20h, Sonceboz, salle de gymnastique
- Concert du Club des Accordéonistes de Tramelan et environs, 20h 15, Tramelan, salle de la Marelle
- Concert Ensemble Vocal Erguël, 20h, Collégiale St-Imier, infos et rés. www.everguel.ch/079 122 70 52

### DIMANCHE 27 JANVIER

- Nordic Days aux Prés d'Orvin, initiation au ski de fond
- Concert Ensemble Vocal Erguël, 17h, Moutier, à la Collégiale St-Germain, infos et rés. sur www.everguel.ch ou au 079 122 70 52

### VENREDI 1ER FÉVRIER

- Spectacle annuel de la FSGF Péry, 20h, centre communal de Péry
- Les Compagnons de la Tour, CCL, Saint-Imier, 20h30

### SAMEDI 2 FÉVRIER

- Spectacle annuel de la FSGF Péry, 20h, centre communal de Péry
- Les Compagnons de la Tour, CCL, Saint-Imier, 20h30

### DIMANCHE 3 FÉVRIER

- Journée de partage, paroisse de La Ferrière, 10h-17h, halle polyvalente
- Les Compagnons de la Tour, CCL, Saint-Imier, 17h30

### MARDI 5 FÉVRIER

- Dîner d'ici et d'ailleurs, Saint-Imier, rue de la Chapelle 2, inscr. à info@mia-saint-imier.ch ou dans les locaux
- Connaissance du Monde, Le Cinématographe, Tramelan, Le Groenland, ultimes banquises, un film réalisé par Luc Denoyer, 20h

### MERCREDI 6 FÉVRIER

- Né pour lire, 9h30, Tramelan médiathèque du CIP

### JEUDI 7 FÉVRIER

- Les récrés du jeudi, récré spéciale surprise, 19h, Vauffelin, ancienne école

### MARDI 19 FÉVRIER

- Club des Aînés, «Sur les chemins de Compostelle», salle de la paroisse, Sonvilier, 14h

### VENREDI 22 FÉVRIER

- Nul bar ailleurs, Last Friday, ancien stand de tir à Vauffelin, 19h, avec repas

## EN SALLES

### AU CINÉMATOGRAPHE À TRAMELAN

**JURA TERRE PROMISE**  
VENREDI 25 JANVIER, 18 H

de Claude Stadelmann. Le moment nous semble venu de revisiter cet ensemble de faits et gestes, de saisir la loupe ou la lampe de poche, d'ouvrir les tiroirs et de tirer le rideau sur cette aventure foncièrement régionale mais éminemment universelle. En français. 14 ans (sugg. 16). Durée 1h33.

**GREEN BOOK :**  
**SUR LES ROUTES DU SUD**  
VENREDI 25 JANVIER, 20 H  
SAMEDI 26 JANVIER, 18 H  
DIMANCHE 27 JANVIER, 20 H 15

de Peter Farrelly, avec Viggo Mortensen, Mahershala Ali. Tony Lip gagne sa vie comme vider dans le Bronx, il n'hésite pas longtemps à conduire un dénommé D' Don Shirley dans les Etats du Sud. En français. Durée 2h10.

**CREED 2**  
VENREDI 25 JANVIER, 22 H 30  
SAMEDI 26 JANVIER, 21 H  
LUNDI 28 JANVIER, 20 H

de Steven Caple Jr., avec Michael B. Jordan, Sylvester Stallone. La vie est devenue un numéro d'équilibriste pour Adonis Creed. Entre ses obligations personnelles et son entraînement pour son prochain grand match, il est à la croisée des chemins. Lié au passé de sa famille, l'enjeu du combat est d'autant plus élevé. En français. 12 ans. Durée 2h10.

**MINUSCULE 2 :**  
**LES MANDIBULES DU BOUT DU MONDE**  
EN AVANT-PREMIERE  
SAMEDI 26 JANVIER, 15 H  
MERCREDI 30 JANVIER, 15 H

de Thomas Szabo et Hélène Giraud. Quand tombent les premières neiges dans la vallée, il est urgent de préparer ses réserves pour l'hiver. Hélas, durant l'opération, une petite coccinelle se retrouve piégée dans un carton... à destination des Caraïbes ! En français. Dès 6 ans. Durée 1h32.

**QU'EST-CE QU'ON A ENCORE FAIT AU BON DIEU**  
EN AVANT-PREMIERE  
DIMANCHE 27 JANVIER, 14 H

de Philippe de Chauveron, avec Christian Clavier, Chantal Lauby, Elodie Fontan. Claude et Marie Verneuil font face à une nouvelle crise. Leurs quatre gendres sont décidés à quitter la France avec femmes et enfants pour tenter leur chance à l'étranger. En français. 6 ans (sugg. 10).

**LA LISTE DE SCHINDLER**  
DIMANCHE 27 JANVIER, 16 H 15

de Steven Spielberg. Version restaurée pour les 25 ans de sa sortie. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 3h15.

**DE L'AUTRE CÔTÉ DE L'ESPOIR**  
CINÉ-SPIRIT  
MARDI 29 JANVIER, 20 H

d'Aki Kaurismäki. Le film traite des réfugiés de manière cocasse et tendre. En français.

**L'INCROYABLE HISTOIRE DU FACTEUR CHEVAL**  
MERCREDI 30 JANVIER, 18 H

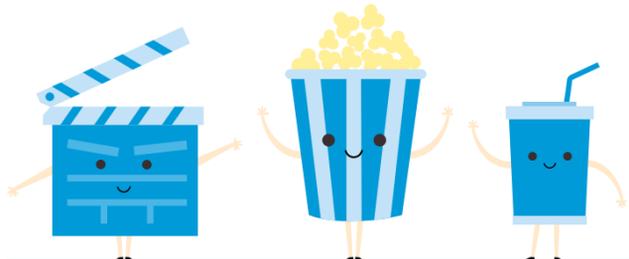
reprise.

**LA MULE**  
MERCREDI 30 JANVIER, 20 H  
JEUDI 31 JANVIER, 20 H 15

voir ci-contre.

**COLETTE**  
JEUDI 31 JANVIER, 18 H

reprise.



### AU ROYAL À TAVANNES

**LA MULE**  
VENREDI 25 JANVIER, 20 H  
SAMEDI 26 JANVIER, 21 H  
DIMANCHE 27 JANVIER, 17 H

de Clint Eastwood, avec Clint Eastwood, Bradley Cooper, Taissa Farmiga. Earl Stone, seul et fauché, a plus de 80 ans. Il reçoit une nouvelle offre d'emploi : conduire. Earl ne soupçonne toutefois pas que ses services seront utilisés par le cartel de la drogue mexicain et qu'il deviendra sans le savoir un passeur de drogue. En français. Durée 1h53.

**DOUBLES VIES**  
SAMEDI 26 JANVIER, 17 H  
DIMANCHE 27 JANVIER, 20 H  
MARDI 29 JANVIER, 20 H

d'Olivier Assayas, avec Guillaume Canet Juliette Binoche Vincent Macaigne. Alain et Léonard, écrivain et éditeur, dépassés par les nouvelles pratiques du monde de l'édition, sourds aux désirs de leurs épouses, peinent à retrouver leur place au sein de cette société dont ils ne maîtrisent plus les codes. En français. 16 ans (14 acc.). Durée 1h48.

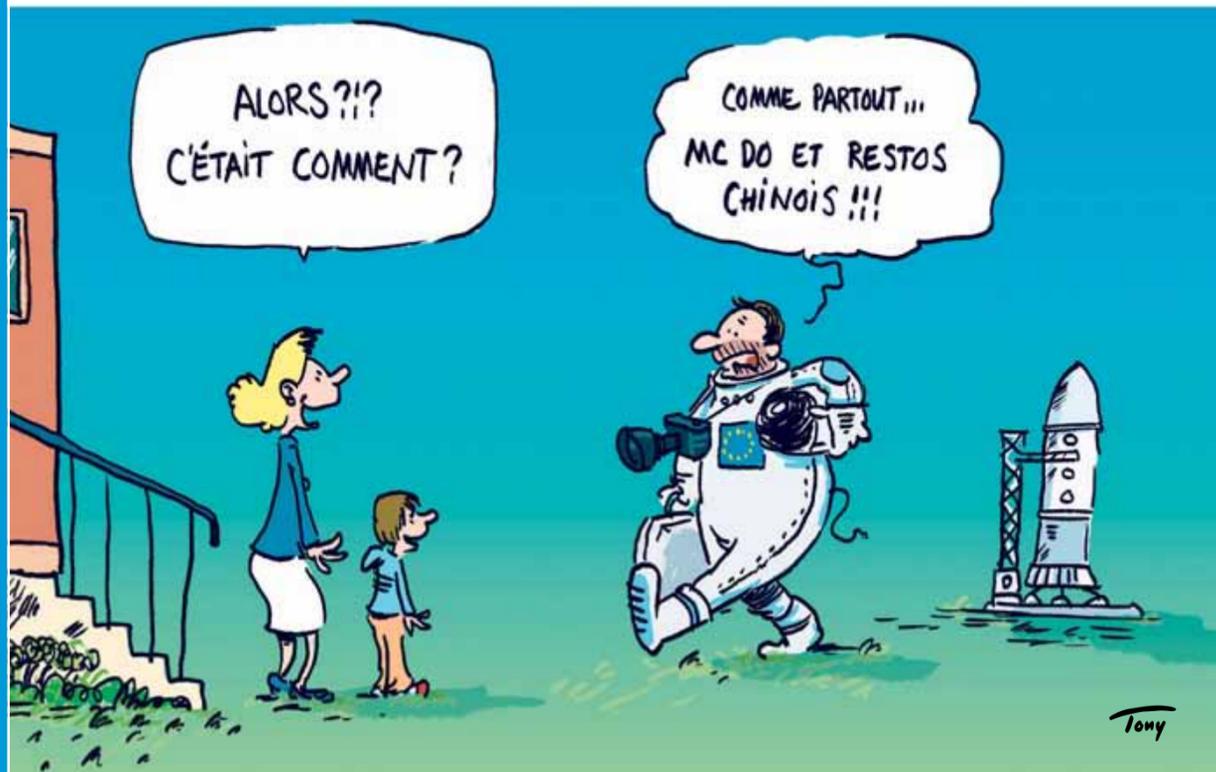
**QU'EST-CE QU'ON A ENCORE FAIT AU BON DIEU ?**  
EN PREMIERE

MERCREDI 30 JANVIER, 20 H  
JEUDI 31 JANVIER, 20 H

voir ci-contre.

# Le clin d'œil

En vue de faire de nouvelles découvertes essentielles pour l'humanité  
**L'EUROPE VEUT AUSSI ALLER SUR LA LUNE**



Tony

## SKI CLUB SAINT-IMIER

## Le club est sur les pistes

Samedi et dimanche derniers, sept OJ et sept seniors se sont déplacés à la Lenk pour les premières manches de la Ragusa Ski Cup organisées par le SC Biel/Bienne.

Deux slaloms géants et un slalom spécial comptant pour les championnats jurassiens ont eu lieu sous un soleil éclatant le samedi et un peu plus discret le dimanche. Nos compétiteurs ont ainsi obtenu d'excellents résultats et on peut relever, chez les adultes, la participation de Pauline Schindelholz. Les prochaines courses (Coupe Didier Cuhe) pour nos plus jeunes, auront lieu le 27 janvier à Buttes-La Robella.

## Résultats Ragusa 1 (géant), 2 (géant) et 3 (slalom)

Le X signifie abandon, disqualification ou non-participation. Filles U14 Meyer Laura (6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>); Filles U16 Adatte Laurynne (7<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>); Garçons U12 Gianoli Vadim (2<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>, 1<sup>er</sup>); Garçons U14 Danz Alexandre (X, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>); Gasser Noah (X, 2<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>);

Garçons U16 Isler Jomé (1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>); Gonçalves Nolan (5<sup>e</sup>, X, 7<sup>e</sup>); Dames Gasser Sabrina (2<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>); Kämpf Cynthia (8<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>); Schindelholz Sarah (6<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, X); Schindelholz Pauline (X, X, 3<sup>e</sup>); Hommes Gasser Damien (3<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>); Gasser Cédric (X, X, X); Gonçalves Jayson (8<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>). Sur le podium des championnats jurassiens (slalom): Garçons Isler Jomé 3<sup>e</sup>; Dames Schindelholz Pauline 3<sup>e</sup>; Hommes Gasser Damien 3<sup>e</sup>.

Les participants à la Ragusa Ski Cup



## CLUB DE PATINAGE SAINT-IMIER

## Compétition plus que réussie

Sur la glace de la patinoire du Littoral de Neuchâtel le week-end dernier, les sept patineuses du groupe compétition du CPSI ont réalisé de magnifiques résultats. Toutes sont parvenues à se glisser dans la première moitié du classement de leurs catégories respectives voire même au 3<sup>e</sup> rang, ce qui est encourageant car la saison ne fait que débuter. Félicitations à vous toutes et continuez à vous entraîner avec passion avec votre coach, M<sup>me</sup> Fanchtein, que le CPSI remercie pour son engagement auprès des jeunes compétitrices.

## Résultats

Novices ARP B Style libre: Loane Battistig 7<sup>e</sup>. Bronzes BB Style libre: Virginie Dandin 8<sup>e</sup>. Inter-Bronze BB Style libre: Sarah Comisso 3<sup>e</sup>, Jade Dandin 8<sup>e</sup>. Cuivres BA Style libre: Joy Dandin 6<sup>e</sup>, Anaé Schluemp 12<sup>e</sup>, Elisa Marcuzzi 13<sup>e</sup>.

## Erratum

Le CPSI s'excuse de ne pas avoir publié avec exactitude les résultats de la catégorie Cuivre B free skating de la 1<sup>re</sup> Coupe Prévôtoise, en effet, Joy Dandin a été gratifiée de la 2<sup>e</sup> place et non pas de la 7<sup>e</sup> place. Bravo pour ce beau résultat.

## CLUB DE PATINAGE TRAMELAN

26<sup>e</sup> coupe neuchâteloise

Cette fois-ci, neuf patineuses de Tramelan, encadrées par Cécile Grossenbacher, ont participé à la 26<sup>e</sup> coupe neuchâteloise à la patinoire du Littoral. Voici leurs résultats. Catégorie chrome (sur 20 participantes): Romy Scheurer 6<sup>e</sup>. Catégorie cuivre BA jeunes (sur 22 participantes): Catalina Gerber 4<sup>e</sup>, Cemre Saveren 14<sup>e</sup>. Catégorie cuivre B (sur 22 participantes): Lou Brullot 6<sup>e</sup>. Catégorie interbronze BA (sur 20 participantes): Maria Andrade 14<sup>e</sup>, Sara Scheurer 17<sup>e</sup>. Catégorie interbronze BB (sur 20 participantes): Sina Blaich 13<sup>e</sup>, Elodie Donzé 15<sup>e</sup>, Lorine Voumard 17<sup>e</sup>.

## HOCKEY CLUB REUCHENETTE

## Une série que rien n'arrête

Sur Facebook, l'adversaire du jour, le CP Plateau de Diesse, a tenté de mobiliser ses troupes et supporters. Il semble en effet que le dernier match gagné contre le HC Reuchenette date du 16 janvier 2011; soit huit ans de disette. Est-ce que ce match de samedi soir sera différent? Pas si sûr, car les gars de Bohnen en sont à dix victoires consécutives. Mais laissez-nous vous conter cette petite histoire.

Dans une patinoire remplie des chants d'encouragement pour le grand frère Bienne qui joue aussi, le HC Reuchenette se motive afin de finir ce match au plus vite pour profiter de l'agape prévue dans le vestiaire par Nicolas à la fin de ce duel. Le premier joueur à porter l'estocade est Damien, suivi de près par Jérémie. Papa Romain doit montrer l'exemple à ses enfants présents dans l'arène

et marque à deux reprises avant la fin de la première période. Le score intermédiaire est de 4 à 0.

Durant le tiers médian, c'est encore Romain qui trouve la cible. Kevin lui aussi veut mettre son nom au tableau et trouve la faille. Mais au milieu du match, sur un mauvais contact à la bande, Bastien doit poser le genou à terre et déclarer forfait pour se rendre à l'hôpital pour un contrôle. Résultat: luxation de l'épaule. Cet incident ne mine en rien la détermination de l'équipe. La preuve, le capitaine Fabian parvient lui aussi à scorer.

Puis Damien à deux reprises et même Pascal augmentent la marque. Ce qui fait un joli score de 10 à 0 avant le début du dernier tiers. Le top scorer Pérysan, Kevin, fait encore parler la poudre. Puis, le capitaine Fabian commet une

faute et donne la possibilité à l'adversaire d'avoir un tir de pénalité que le gardien du soir, Alexandre, parvient à dévier.

L'équipe du Plateau fait entrer le gardien remplaçant, mais Kevin puis Nicolas démontrent qu'ils peuvent également battre ce rempart-là. A quatre minutes de la fin du match, sur une inadvertance d'Alain, l'adversaire réussit à tromper la vigilance d'Alexandre et reparait sans être fanny de cette rencontre. Jonas met la dernière touche à cette 11<sup>e</sup> victoire de suite en inscrivant le 14<sup>e</sup> et dernier but de cette partie.

Bravo à tous, et tous nos vœux de rétablissement à Bastien. | vv

Reuchenette – Plateau de Diesse \_\_ 14-1

Dimanche 27 janvier

19h45, Tramelan: Tavannes – Reuchenette

## HOCKEY CLUB TRAMELAN

## Ils ont trébuché face à Sarine

Au vu des prestations démontrées jusqu'ici, on pouvait penser que le HCT prendrait sa revanche sur la bonne équipe du HC Sarine. Rappelons qu'au début de mois de novembre, les Requins avaient subi une défaite à Fribourg (6-3) dans des circonstances un peu spéciales (éclairage). Mais depuis, les Tramelots ont fait des progrès. On attendait donc une belle revanche, mais c'était sans compter la volonté des visiteurs expérimentés sous la houlette de l'entraîneur Khomoutov.

En effet, dès le début, on a senti les adversaires solides et rapides sur leurs patins, mettant à rude épreuve les Tramelots dans chaque secteur. Il a fallu attendre le milieu du tiers pour voir les Requins ouvrir la marque par Jason Steiner. Les Fribourgeois ont égalisé en jouant à quatre contre cinq puis marqué encore deux buts avant la fin du premier tiers.

Les Tramelots ont subi la pression exercée par un adversaire bien organisé et désireux de surprendre le leader du groupe. Forts de cette avance, les visiteurs ont maintenu la pression dans le second tiers et verrouillé le jeu en préservant leur avantage de deux buts. Les hommes de l'entraîneur Bergeron ont bien tenté de réagir et de réduire l'écart mais les Fribourgeois ont su déjouer leurs actions.

Les attaquants tramelots ont tout essayé pour revenir au score mais sans succès. Lors du dernier tiers, les Requins ont continué leurs phases offensives mais les visiteurs ont à nouveau su déjouer les actions dangereuses. Il a fallu attendre le milieu du tiers pour voir l'excellent Dick marquer le second but et redonner l'espoir d'une égalisation possible pour les Tramelots. Mais l'expérience et la roublardise de certains joueurs adverses ont su préserver leur avantage jusqu'au terme de la rencontre. Dès lors, le HCT se retrouve en seconde position derrière Star Chau-de-Fonds.

Lundi soir, après un seul jour de repos, le HC Tramelan rencontrait le HC Delémont. Face à cette formation composée de plusieurs joueurs d'expérience, les Requins ont résisté mais malheureusement, sous

la fatigue, ils ont dû céder l'enjeu. Demain, Tramelan recevra l'équipe vaudoise de Château d'Oex.

En 3<sup>e</sup> ligue, la seconde garniture (9<sup>e</sup>/26 pts) a battu l'équipe de Courrendlin avant de recevoir l'équipe de Bösingen-SenSee ce samedi. Le HCT Ladies (1<sup>er</sup>/40 pts) continue son excellent parcours avant de se rendre ce samedi à Sierre. Les Juniors Top (1<sup>er</sup>/12 pts) ont subi une courte défaite à l'extérieur face à SenSee Future, avant de recevoir le HC Sierre Team VS dimanche. Les Moskitos A ont perdu face à Delémont et se rendront samedi à Fleurier alors que les Minis A (4<sup>e</sup>/27 pts) recevront l'équipe du même lieu ce dimanche. Le week-end passé, les Piccolos ont obtenus deux victoires et un nul.

2<sup>e</sup> I. Tramelan – Sarine Fr. \_\_\_\_ 2-3  
2<sup>e</sup> I. Delémont-Vallée – Tramelan \_\_\_\_ 6-4  
3<sup>e</sup> I. Tramelan II – Courrendlin \_\_\_\_ 10-3  
SWHL-C Tra. Ladies – Prilly Black \_\_\_\_ 8-0  
JTop SenSee Futur – Tramelan \_\_\_\_ 1-0  
Mosk. A Del.-Vallée – Tramelan \_\_\_\_ 8-4  
Piccolos Tramelan – Saint-Imier \_\_\_\_ 4-1  
Piccolos Tramelan – Delémont \_\_\_\_ 5-3  
Piccolos Tramelan – Ajoie \_\_\_\_ 5-5

Samedi 26 janvier

2<sup>e</sup> I. 20h15: Tramelan – Château d'Oex  
3<sup>e</sup> I. 17h: Tram. II – Bösingen-SenSee  
SWHL C 18h30: Sierre – Tram. Ladies  
Mosk. A 17h: Fleurier – Tramelan

Dimanche 27 janvier

JTop 16h45: Tram. – Sierre Team VS  
Mini. A 11h30: Tramelan – Fleurier

## FOOTBALL CLUB LA SUZE 07

## Le tournoi Indoor Clientis fait à nouveau carton plein

3 jours, 5 tournois, 60 équipes, 600 enfants, une fois de plus, le tournoi en salle du FC La Suze 07 a rencontré un succès phénoménal le week-end dernier à la salle de sports de la Combe de Corgémont. Que ce soit au niveau sportif avec les entraîneurs et les arbitres, au niveau du club avec les nombreux bénévoles que

sont les parents, les amis et les membres du FC mais aussi nos trois fournisseurs et sponsors qui ont aidé en approvisionnant régulièrement les stocks de nourriture et de boissons (Denner, Boulangerie La Bonne Miette et La Boucherie Junod de Corgémont), nous tenons ici à remercier chacune de ces personnes. Celles-ci ont par-

fois passé plusieurs heures par jour pour que tout se déroule au mieux. Merci aussi à notre sponsor principal, la banque Clientis Caisse d'Epargne de Courtelary et évidemment aux nombreuses équipes qui sont parfois venues de très loin et ceci, en devant se lever très tôt. Bravo à tous et à l'année prochaine.



Vainqueur juniors E après-midi: FC Tavannes-Tramelan

## VOLLEYBALL CLUB TRAMELAN

Vendredi 25 janvier

H 3<sup>e</sup> I. 20h45, CIP: Tramelan – Sixième 7

Samedi 26 janvier

D M15 11h, CL Saignelégier: Tramelan – Porrentruy B  
D M19 17h30, Oiselier A: Porrentruy – Tramelan

Jeu 31 janvier

D 3<sup>e</sup> I. 20h45, CCSC: FSG Courfaivre – Tramelan

## HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

## La seconde sous un meilleur jour

Il y a eu un grand écart entre les Bats et Fleurier

Après quatre matches de disette, la seconde garniture du HC Saint-Imier a repris du vif en s'imposant face à Franches-Montagnes III. Une victoire qui ne coulait pas de source, les Taignons occupant alors la deuxième place du classement avec leur adversaire d'un soir et de surcroît, la meilleure attaque du groupe.

La mission n'était donc pas facile pour les gars de Pierrick et Patrice Niederhauser. C'est dans le tiers médian que les Imériens ont creusé le fossé. A la mi-match, Ken Schindler puis Joric Aubry en trente-neuf secondes, ont propulsé leur formation sur le chemin de la victoire. Alors certes, Franches-Montagnes s'est accroché mais sans revenir à la hauteur de la formation locale.

Maël Bangerter et Kevin Weber dans la 53<sup>e</sup> minute ont assuré un succès qui ne devait plus leur échapper. Finalement, c'est un match gratifié de buts et de suspense où l'on ne s'est pas ennuyé qui a eu lieu. Saint-Imier II a montré son meilleur visage et reste donc seul dauphin du HC Corgémont, solide leader avec six points d'avance.

## Des hauts et des bas dans le MOJU

Les Juniors A se sont réveillés un peu tard pour inverser la tendance lors de leur dernier match. Menés de trois unités à rien après la deuxième sirène, les jeunes Imériens ont tenté de réagir rapidement dans l'ultime période mais cette réaction n'a pas été suffisante, les visiteurs ont inscrit dans la foulée leur quatrième réussite. Celle-ci a plombé l'élan des boys de Pacot Beuret.

Les Minis A et les Moskitos A ont asphyxié leurs homologues de Fleurier. A en consulter les

résultats, on imagine que les jeunes du Val-de-Travers n'ont pas eu voix au chapitre. Chez les Minis A, les filets de Fleurier avaient déjà tremblé à huit reprises alors que ceux de Saint-Imier n'avaient pas encore bougé. Pour les Moskitos A, le tout s'est joué dans la seconde période. A la première sirène, les Imériens avaient déjà inscrit quatre buts, mais restaient sous la menace d'un retour aux affaires des Fleurisans. En passant encore quatre buts dans la seconde période, l'affaire a été classée.

## Un lieu de rencontre

La Clientis Arena et les matches du HC Saint-Imier sont autant d'occasions de rencontre et d'échanges tout en se restaurant. Pour tous renseignements, adressez-vous à la buvette ou sur le site du HC Saint-Imier, Team Events, ou encore au 078 640 48 28 et 079 313 35 44. Nous nous ferons un plaisir d'organiser une soirée hors cadre.

| gd

Saint-Imier I – Meyrin	5-3
Saint-Imier II – Franches-M. III	7-5
Filles Genève-Servette – St-Imier	6-3
JA Saint-Imier – Delémont-Vallée	2-4
Nov. A Saint-Imier – Team China II	9-2
Mini. A Fleurier – Saint-Imier	1-13
Mosk. A Fleurier – Saint-Imier	4-14

## Samedi 26 janvier

18 h : Saint-Imier I – Yverdon-les-Bains  
Nov. A 17 h : Moutier – Saint-Imier  
Mini. A 12 h 15 : St-Imier – Franches-M.  
Mosk. A 11 h 15 : Franches-M. – St-Imier

## Dimanche 27 janvier

Filles 15 h 30 : St-I – Forward Morges  
JA 18 h 15 : Saint-Imier – Trois-Chêne

## Mercredi 30 janvier

20 h : St-Imier I – Villars (Coupe Suisse)  
Mosk. A 17 h : St-Imier – Chx-de-Fds



## Mercredi soir 30 janvier, les Bats ont besoin de vous !

Depuis que la Swiss Ice Hockey Federation a réintroduit la Coupe suisse, en 2014-2015, son intérêt ne fait que croître. Dans le cadre d'une compétition regroupant les plus grandes équipes du pays et celles amatrices de la Régio League, jusqu'à la 2<sup>e</sup> ligue depuis 2018, cette nouvelle compétition draine les foules. C'est néanmoins dans sa deuxième phase, celle où les clubs professionnels entrent en jeu, que le public se mobilise. A Saint-Imier, on se souvient de ce 20 septembre 2017 où le club avait reçu Fribourg-Gottéron. Deux ans plus tard, les gars de Michael Neininger ne sont plus qu'à un succès d'une nouvelle expérience détonante. En recevant le HC Villars, un club qu'il connaît bien et au passé glorieux, le HC Saint-Imier tentera de s'offrir un nouveau match de gala.

## C'est une montagne

Dixit Michael Neininger : « Pour ma part, ce serait une deuxième qualification sur trois que nous

pourrions faire vivre à nos joueurs, c'est une montagne. C'est un souvenir exceptionnel pour les gars, vivre cette émotion, l'engouement du public et tout ce qui tourne autour d'un tel événement pour un club amateur. » Mais pour revivre cela, il s'agit de passer l'écueil Villars. « Nous ne nous mettons pas trop de pression pour l'instant, cette qualification s'est forcément établie dans nos objectifs, cependant nous prenons match après match avec un alignement des « games » qui nous donnent déjà un rythme de play-offs. » Mais comment affronter deux fois les Chablaisiens en l'espace d'une semaine ? « Villars est une équipe difficile à manœuvrer, je m'attends à un match engagé et relativement haché selon le début de la rencontre, et certainement serré. Il faudra être à cent pour cent. Avec Yverdon ce samedi et Villars mercredi, c'est comme si deux matches de coupe nous attendent. »

## Lucide, Frédéric Dorthe

Le dernier rempart de Saint-Imier est autant lucide qu'enthousiaste avant d'affronter le Villars de son ami Vincent Ermacora. « Villars n'est pas une équipe qui nous convient bien, mais avec le déséquilibre de la coupe, c'est un bon tirage. En championnat, nous avons remporté notre match à domicile en prenant une bonne option sur la victoire, par la suite nous nous sommes endormis et nous avons tremblé dans les dernières minutes. Nous n'avons pas le droit de nous reposer, il faut être concentré soixante minutes durant. J'espère que nous aurons 300 à 400 spectateurs pour nous pousser vers un match qui, s'il a lieu, s'ancrera une nouvelle fois dans les mémoires. Vivre cela n'est pas anodin, cela a forcément des conséquences sur la vie du club. » Il est lucide Frédéric Dorthe, lui qui vient de signer son renouvellement de contrat pour une sixième saison.

## Ils savent ce qu'ils doivent faire

Pascal Stengel, chef technique du HC Saint-Imier, pondère le phénomène entre sportivité et répercussion financière qui pourrait toucher son club



Michael Neininger à gauche et Pascal Stengel en complicité



Frédéric Dorthe à gauche un gardien hors norme, médiatisé

lors de ce match face à Villars. Il ne voit pas en quoi un match de coupe aussi important soit-il pourrait mettre en péril la formation des Bats pour la suite du championnat. « Un match de Coupe Suisse en plein championnat à l'approche d'une qualification espérée en play-off, « mais pas encore acquise », ce n'est que gratifiant. Nos joueurs savent ce qu'ils doivent rendre comme job. Ils savent qu'il en va de leur plaisir personnel, pour leurs coéquipiers et aussi pour la vie économique du club. » Il s'adresse au public : « Les rencontres entre nous et Villars sont toujours serrées, c'est une équipe qui ne nous convient pas très bien, avec un jeu similaire au nôtre. Et je voudrais vraiment que le public se manifeste en nombre et en donnant de la voix pour porter notre équipe vers un match inoubliable pour toute la région. » Pour vivre une fois encore de grands moments, le HC Saint-Imier a besoin d'un public nombreux, mercredi 30 janvier à 20 h à la Clientis Arena. | gde



Quentin Pecaut, Mathias Abgottspon, Ben Leuenberger, Louis Meyer, Gaetan Struchen, Yoan Vallat, Samuel Humbertclaude, Jonas Vallat, Thibault Vuilleumier, Gérard Dessalles, Roudoudou Janneret, Ludovic Schneider, Matthieu Tanner, Alan Steiner, Stéphane Morin, Jonathan Ast, Kenny Camarda, Robin Fuchs, Pascal Stengel, Fabrice Rebstein, Evan Fluri, Vivian Pelletier, Tony Neininger, Ludovic Barras, Michael Neininger, Fabien Folly, Loïc Pecaut, Frédéric Dorthe. Manque sur la photo : Sam Leuenberger.

## HOCKEY CLUB CORGÉMONT

## Deux performances opposées

Corgémont se déplaçait mercredi passé pour affronter Val-de-Ruz. Les Curgismondains sont péniblement entrés dans cette rencontre et ont été punis d'entrée en encaissant l'ouverture du score après quarante-six secondes.

Un but qui a eu le mérite de réveiller un peu Corgémont qui a égalisé cinq minutes après sur penalty. La fin du tiers était plus équilibrée, et les Neuchâtelois ont pris l'avantage en supériorité numérique. Un avantage qui a duré moins de deux minutes, car Corgémont a recollé au score en infériorité numérique. Le deuxième tiers s'est poursuivi sur un bon rythme, et c'est à nouveau les Vaudruziens qui ont pris l'avantage mais, encore une fois, les

Curgismondains sont revenus au score. Après deux tiers, les deux équipes n'arrivaient toujours pas à se départager.

Dans la dernière période, Corgémont a fait la différence en milieu de tiers en marquant deux fois en une minute. Un avantage suffisant pour empêcher tout retour de Val-de-Ruz. Le score final a grimpé à 3 à 6 grâce à un but dans la cage vide en fin de match.

Deux jours après, Corgémont s'est déplacé à Delémont pour affronter Courtételle. Comme à son habitude, l'équipe a péniblement commencé sa rencontre et encaissé l'ouverture du score. Les Curgismondains sont parvenus à revenir au score, mais les Jurassiens ont regagné le vestiaire avec une

longueur d'avance. Au deuxième tiers, Corgémont a mieux joué. Une amélioration qui s'est concrétisée grâce à trois réussites. Après quarante minutes, Corgémont avait deux buts d'avance et le plus dur semblait fait. Cependant, dans l'ultime période, les Curgismondains ont totalement passé à côté de leur affaire et encaissé trois buts en dix minutes. Un retard qu'ils n'ont pas réussi à combler. Le score final a affiché 5 à 4 pour Courtételle qui a été plus méritant que son adversaire.

| jt

Val-de-Ruz – Corgémont	3-6
Courtételle – Corgémont	5-4

## Samedi 26 janvier

21 h, St-Imier : Corgémont – Le Locle

## HOCKEY CLUB CORTÉBERT

## Nette victoire contre Crémines

Jeudi de la semaine passée, les Tornades ont reçu l'équipe de Crémines pour un match important, décidant de la troisième place du classement. Dès les quarante-cinq premières secondes du jeu, Cortébert a ouvert le score. Dix minutes plus tard, Crémines a égalisé alors que les Tornades n'avaient plus que quatre joueurs sur la glace. Mais peu après, Cortébert a allumé la lucarne pour la deuxième fois.

Lors du deuxième tiers, le match a pris une rude dimension et les pénalités se sont mises à tomber des deux côtés. Le capitaine Craps a eu fort à faire pour calmer ses gars. Le déclic se fait à la 38<sup>e</sup> minute, quand Arnaud Tuche a enflammé la foule en marquant, suivi seule-

ment vingt secondes plus tard par Pauli, qui a marqué le 4 à 1 juste avant d'aller boire le deuxième thé. Pendant le troisième tiers, Cortébert s'est mis à l'abri avec deux buts, sans se faire bousculer par l'adversaire. Les joueurs sortent donc avec une nette victoire de 6 à 1.

Dimanche dernier, les Tornades ont reçu l'équipe de Gurmels, les premiers du classement. Le match s'annonçait difficile. La partie a commencé avec un rythme effréné ; une pression folle s'est abattue sur les locaux. C'est sur un score de deux buts pour Cortébert contre un de Gurmels que tout le monde est parti au premier thé. Durant le deuxième tiers, Gurmels n'a laissé aucun répit aux Tornades et a largement mené

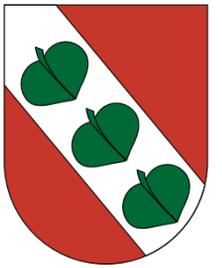
la partie, sortant de la glace sur un trois à rien.

Le coach Oxo a su trouver les bons mots pour reconforter ses joueurs lors du deuxième thé car en effet, malgré de nombreuses fautes, les Tornades sont parvenues à l'égalisation 4 à 4. Le match s'est donc poursuivi en prolongations. C'est l'équipe de Cortébert qui est sortie victorieuse de la partie, avec cinq buts contre quatre.

## Dimanche 27 janvier

21 h, Saint-Imier :  
Cortébert – Plateau de Diesse





## District



PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL

### Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée du dimanche 20 janvier 2019

Conformément à l'art 65 al 1 du règlement d'organisation de la paroisse de Rondchâtel, le procès-verbal de l'assemblée du 20 janvier 2019 est déposé publiquement auprès du secrétariat de la paroisse à 2603 Péry où il peut être consulté durant les heures d'ouverture du 25 janvier 2019 au 25 février 2019. Pendant le dépôt public, les éventuelles oppositions peuvent être formées par écrit auprès du Conseil de paroisse.

Péry, le 22 janvier 2019

*Paroisse réformée de Rondchâtel*PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE  
DU VALLON DE SAINT-IMIER

### Publication selon l'article 45 de l'ordonnance sur les communes du 16.12.1998 (OCO; RSB 170.111)

Le règlement d'organisation, adopté par l'assemblée de paroisse en date du 4 décembre 2018, a été approuvé sans réserve par l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire du canton de Berne le 11 janvier 2019.

Le règlement d'organisation entre en vigueur le 11 janvier 2019.

*La secrétaire: N. Leblois-Baume*

## Corgémont



### Avis de construction

**Maître d'ouvrage:** M<sup>me</sup> et M. Isabelle et Beat Stalder, chemin du Milieu 3, 2606 Corgémont  
**Projet:** réfection de la toiture et remplacement des fenêtres de toit par 4 «Velux» ainsi qu'un rafraîchissement de la peinture de la façade et démolition des cheminées, sur parcelle N° 32, immeuble N° 14 au lieu-dit «Grand'Rue» (zone de construction Centre). Objet digne de conservation C.  
**Dimensions:** velux: 114/118 cm.  
**Construction:** selon plans déposés.

Le dossier peut être consulté au bureau municipal et les oppositions doivent être adressées jusqu'au 25 février 2019 au Secrétariat municipal, 2606 Corgémont.

Corgémont, le 25 janvier 2019

*Secrétariat municipal*

## La Ferrière



### Règlement

#### Règlement concernant l'élimination des eaux résiduaires domestiques provenant d'installations de stockage et des boues d'installations de traitement des eaux usées

Conformément à l'article 45 de l'ordonnance sur les communes (OCO), le règlement concernant l'élimination des eaux résiduaires domestiques provenant d'installations de stockage et des boues d'installations de traitement des eaux usées, adopté par l'assemblée communale du 10 décembre 2018, n'a fait l'objet d'aucun recours dans le délai légal et entre en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Le document est déposé au secrétariat communal où il peut être consulté durant les heures d'ouverture.

La Ferrière, le 25 janvier 2019

*Le Secrétariat municipal*

## Péry-La Heutte



### Avis de construction

**Requérante:** M<sup>me</sup> Marianne Grasselli Meier, rue des Frênes 1, 2603 Péry.  
**Propriétaires fonciers:** M<sup>me</sup> Marianne Grasselli Meier et M. Patrick Meier, rue des Frênes 1, 2603 Péry.

**Auteur du projet:** Swiss Exel Environment, rue de la Gabelle 9, 1227 Carouge.

**Projet de construction:** installation panneaux photovoltaïques au sol dans le talus. Rue des Frênes 1, 2603 Péry, parcelle N° 970, zone H2.

**Dimensions:** identiques aux plans déposés.  
**Genre de construction:** installation de 13 panneaux photovoltaïques d'une dimension de 24,31m<sup>2</sup> montés sur des plots en béton dans le talus.

**Protection des eaux/eaux usées:** néant.  
**Dérogation:** néant.

**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 24 février 2019 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 25 janvier 2019

*Le Conseil municipal*

## Romont



COMMUNE BOURGEOISE DE ROMONT

### Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée bourgeoise

Conformément à l'art. 63 du règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée bourgeoise du 17 décembre 2018 est déposé publiquement durant 20 jours, soit du 25 janvier 2019 au 13 février 2019.

Durant ce délai, il peut être consulté sur demande préalable chez M. Valentin Kohler, président (tél. 079 214 47 30), ou à l'adresse www.romont.net/Bourgeoisie/Bourgeoisie.htm.

Durant le dépôt public, les oppositions éventuelles peuvent être formées par écrit devant le conseil bourgeoise.

Romont, le 25 janvier 2019

*Le Conseil bourgeoise*

## Saint-Imier



### Permis de construire 18-76

**Requérant(s)/Maître d'ouvrage:** Beat Chofflon, rue des Jonchères 68, 2610 Saint-Imier.  
**Auteur du projet:** MBR Architecture SA, Pas. de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.  
**Adresse du projet:** BF 54, rue des Jonchères 68, 2610 Saint-Imier.

**Description du projet:** construction d'un couvert à voiture en façade nord.  
**Dimensions du projet:** selon plans déposés.  
**Constructions du projet:** selon plans déposés.  
**Zone d'affectation et de constructions:** M1 C3c.

**Dérogations:** art. 80 LR.  
**Zones/périmètres protégés:** périmètre de protection et de conservation du site bâti.  
**Objets protégés:** bâtiment digne de conservation.  
**Dépôt public:** du 25 janvier 2019 au 25 février 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 18 janvier 2019

*Le chef du service urbanisme et mobilité  
Nicolas Vuilleumier*

### Permis de construire 19-04

**Requérant(s)/Maître d'ouvrage:** GL Import SA, Etienne Geiser, rue Baptiste-Savoie 16, 2610 Saint-Imier.

**Auteur du projet:** Westiform AG, Freiburgstrasse 596, 3172 Niederwangen.

**Adresse du projet:** BF 304, rue Baptiste-Savoie 16, 2610 Saint-Imier.

**Description du projet:** modification d'une enseigne en façade existante.

**Dimensions du projet:** selon plans déposés.

**Constructions du projet:** selon plans déposés.

**Zone d'affectation et de constructions:** M2 C3a.

**Dérogations:** –

**Zones/périmètres protégés:** –

**Objets protégés:** –

**Dépôt public:** du 25 janvier 2019 au 25 février 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire dans le même délai au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 25 janvier 2019

*Le chef du service urbanisme et mobilité  
Nicolas Vuilleumier*

## Sonceboz-Sombeval



### Approbation

#### Règlement sur le statut du personnel et les traitements

Les modifications de l'annexe I du règlement sur le statut du personnel et les traitements ont été adoptées par l'assemblée municipale du 10 décembre 2018.

Elles n'ont fait l'objet d'aucun recours durant le délai légal et elles entrent par conséquent en vigueur avec la présente publication.

La disposition susmentionnée peut être consultée au secrétariat communal durant les heures d'ouverture.

Sonceboz-Sombeval, le 21 janvier 2019

*Le Conseil municipal*

## Tramelan



### Avis de construction

**Requérante:** Lia Schweizer, rue de la Place 18, 2720 Tramelan.

**Auteur du projet:** idem requérante.

**Projet:** pose d'un couvert à voiture préfabriqué et ouvert sur tous les côtés au Nord du bâtiment existant. Parcelle N° 53, zone H2.

**Emplacement:** rue de la Place 18, 2720 Tramelan.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Dérogation(s):** art. 80 LR et A154 RCC – distance insuffisante à la route communale.

**Protection des eaux:** secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 18 janvier au 18 février.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions, rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 18 janvier 2019

*La secrétaire*

### Avis de construction

**Requérants:** Glauser Anouck et Fillistorf Stéphane, La Chaux 1, 2722 Les Reussilles.

**Auteur du projet:** idem requérants.

**Projet:** pose d'un poêle au rez-de chaussée et nouveau canal de cheminée en façade Sud-Est. Parcelle N° 3373, zone Hors zone à bâtir.

**Emplacement:** La Chaux 1, 2722 Les Reussilles.

**Dimensions:** selon plans déposés. Selon plans et formulaires.

**Dérogation(s):** art. 24 LAT.

**Protection des eaux:** secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 18 janvier au 18 février.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions, rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 18 janvier 2019

*La secrétaire*

### Avis de construction

**Requérant:** Vuilleumier Philippe, Le Ténor 6, 2720 Tramelan.

**Auteur du projet:** idem requérant.

**Projet:** remplacement d'un chauffage à mazout par une pompe à chaleur à l'extérieur en façade Est sous un cache en bois et pose d'un poêle à bois au 1<sup>er</sup> étage (canal de cheminée existant). Parcelle N° 1295, zone H2.

**Emplacement:** Le Ténor 6, 2720 Tramelan.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Dérogation(s):** art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC – PAC extérieure.

**Protection des eaux:** secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 18 janvier au 18 février.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions, rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 18 janvier 2019

*La secrétaire*

## Canton de Berne



### Mise à jour des données d'analyse des dangers

Les données d'analyse des dangers dans les communes ont été mises à jour sur le géoportail cantonal. L'analyse permet avant tout aux autorités communales d'établir des priorités dans les plans d'urgence pour protéger la population. Cette actualisation fait suite à la révision du cadastre des dangers ABC (entreprises confrontées à des risques atomiques, biologiques ou chimiques) par le laboratoire cantonal et à la nouvelle appréciation des risques de dangers naturels.

*Direction de la police  
et des affaires militaires*